

Octobre 2016

CAHIER DÉPARTEMENTAL



LES ASSOCIATIONS DANS LES HAUTS DE FRANCE

CAHIER DÉPARTEMENTAL
INTERCOMMUNALITÉS DU NORD



ENQUÊTE RÉALISÉE PAR
THOMAS LAUWERS & SYLVAIN RIGAUD
POUR L'OBSERVATOIRE REGIONAL DE LA VIE ASSOCIATIVE

Le présent document est issu du travail collaboratif de structures associatives regroupées au sein de l'Observatoire Régional de la Vie Associative. Cette démarche est le fruit d'un traitement de données statistiques publiques déjà existantes – Données INSEE Clap et DADS – ou construites pour les besoins de l'enquête à partir des informations du Journal Officiel – accessibles à tous.

La diffusion et l'usage des données pour des œuvres dérivées sont gratuits et accessibles à tous mais soumis aux règles des Creative Commons suivantes :

Attribution + Pas d'Utilisation Commerciale + Partage dans les mêmes conditions (BY NC SA) : Le titulaire des droits autorise l'exploitation de l'œuvre originale à des fins non commerciales, ainsi que la création d'œuvres dérivées, à condition qu'elles soient distribuées sous une licence identique à celle qui régit l'œuvre originale.



La licence choisie est matérialisée par les vignettes ci-dessus, qui devront figurer sur les œuvres dérivées produites par des personnes ayant souhaité faire usage des éléments figurant dans le document.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
OBSERVER POUR AGIR.....	2
L'OBSERVATOIRE REGIONAL DE LA VIE ASSOCIATIVE	3
POINTS MÉTHODOLOGIQUES.....	3
LES DONNES ISSUES DU JOURNAL OFFICIEL	4
LES DONNÉES ISSUES DE L'INSEE	8
LES FICHES TERRITORIALES.....	12
HAUTS DE FRANCE	12
NORD-PAS-DE-CALAIS.....	13
NORD.....	14
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE CAMBRAI	15
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA PORTE DU HAINAUT	16
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE MAUBEUGE VAL DE SAMBRE	17
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU DOUAISIS	18
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE VALENCIENNES MÉTROPOLE.....	19
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'AVESNOIS.....	20
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR D'OSTREVENT	21
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE FLANDRE INTÉRIEURE.....	22
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA HAUTE DEÛLE	23
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES HAUTS DE FLANDRE.....	24
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CAUDRÉSIS ET DU CATÉSIS	25
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MORMAL.....	26
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS SOLESMOIS.....	27
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD AVESNOIS	28
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS.....	29
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PÉVÈLE CAREMBAULT.....	30
COMMUNAUTÉ URBAINE DE DUNKERQUE	31
MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE	32

INTRODUCTION

OBSERVER POUR AGIR

L'Observatoire Régional de la Vie Associative (ORVA) s'est donné pour mission, depuis sa constitution en 2014, de permettre aux acteurs associatifs et institutionnels d'accéder à une connaissance plus fine du paysage associatif régional en Nord-Pas-de-Calais. Cet apport de connaissances sur le tissu associatif vise à mieux appréhender ce secteur encore trop largement méconnu, et surtout à permettre aux acteurs concernés de développer des modalités d'actions en faveur des associations et de leurs actions dans la région. Comprendre les phénomènes qui traversent le monde associatif est un préalable pour qui souhaite agir pour son développement, d'autant plus dans le contexte actuel qui connaît de fortes évolutions. Les associations font face à une complexification rapide de leur environnement et il est nécessaire de se donner les clefs de lecture pour agir.

Objectiver la réalité

Au niveau local, la connaissance des associations est encore relativement faible, du moins sur le plan statistique. Or, la connaissance produite par l'observation est utile à une meilleure compréhension des phénomènes (dimension diagnostique) et à la réflexion collective (dimension de participation) pour amener à l'action (préconisations opérationnelles et stratégiques). Ainsi, l'observation est d'abord un outil de connaissance et de compréhension des réalités. Si le but d'un observatoire n'est pas uniquement de produire des connaissances sur le secteur, il permet de recueillir des données quantitatives pour objectiver la structuration du tissu associatif d'un territoire. L'image que les acteurs se font du secteur peut être biaisée, il est donc important de bénéficier de données fiables pour gagner en lisibilité et en visibilité.

Aider la prise de décision concertée

C'est ensuite un outil d'aide à la décision en faveur de l'action. Comment peut-on objectivement soutenir le secteur sans en connaître précisément les enjeux et les problématiques ? Les connaissances acquises grâce à l'observation permettent de dresser un panorama des phénomènes et d'identifier les leviers d'actions. Mais cette dimension diagnostique ne prend de sens que si elle est partagée entre les acteurs concernés par le fait associatif. Les résultats produits ont vocation à être diffusés et partagés afin d'être interprétés de manière collective. C'est le croisement des regards et la mobilisation des différents acteurs concernés qui fondent la légitimité des résultats obtenus.

Structurer des réponses adaptées

Enfin, l'observatoire est un outil de qualification des acteurs du soutien au secteur associatif. La connaissance des phénomènes associatifs du territoire favorise la construction d'une analyse partagée des enjeux et d'une représentation du secteur. De cette manière, les acteurs du soutien peuvent s'interroger sur les manières de coordonner leurs actions pour répondre au mieux aux besoins du secteur. Ce travail permet de mieux articuler les ressources du territoire et de réfléchir au développement de réponses nouvelles.

Durant cette année 2016, l'ORVA a pris le parti d'étendre son territoire d'analyse à la région des Hauts de France, afin de s'adapter aux évolutions territoriales et institutionnelles qui ont amené la fusion des deux régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie au cours de l'année. Parallèlement, l'ORVA a décidé de prendre l'échelon intercommunal comme espace d'enquête pour ses démarches relevant d'une méthodologie quantitative. Nous pensons en effet que cette échelle spatiale est désormais la plus pertinente pour appréhender la réalité associative locale parce que cet échelon correspond généralement au bassin de vie d'un individu.

Après avoir mené un travail conséquent, au cours de l'année 2015, sur les Chartes d'Engagements Réciproques entre les structures associatives et les partenaires publics, l'ORVA a orienté son travail pour l'année 2016 sur une double problématique :

- La première concerne une démarche reposant sur une approche qualitative, nécessitant d'aller à la rencontre des acteurs au sein des territoires, visant à consolider notre regard sur deux aspects qui forment des spécificités majeures de l'association :
 - o des ressources humaines hybrides au sein de la structure mêlant des personnes engagées à titre bénévole et des individus investis sur un plan professionnel, le tout étant de plus en plus accompagné de formes de volontariat tel que le dispositif Service Civique. Comment ces logiques d'engagements diverses et complémentaires se marient dans le fonctionnement des structures associatives ? Comment les modalités d'action et le pilotage favorisent ou freinent la structure dans la manière de mener à bien son projet ?
 - o l'utilité sociale ou l'impact territorial de ces structures associatives est différent des logiques que peuvent porter les acteurs économiques privés classiques ou les pouvoirs publics. Quelle est la spécificité de cet impact ? Comment peut-on qualifier, voire mesurer, cette utilité sociale propre aux structures associatives ?
- La seconde problématique est liée à un besoin de cadrage général du tissu associatif à l'échelle de la nouvelle grande région. De nombreuses données existent sur la vie associative, mais celles-ci ne font pas l'objet d'un traitement et d'une analyse. Cela amène à une méconnaissance du secteur, qui contribue pourtant fortement au dynamisme social et économique des territoires. Ainsi l'ORVA a souhaité dresser un panorama statistique, à partir des sources disponibles, des associations des Hauts de France, avec l'intercommunalité comme échelle territoriale de référence.

C'est la seconde problématique évoquée qui est l'objet central de ce présent document. Nous allons ainsi, dans les pages qui suivent, présenter les éléments chiffrés qui permettent de mieux cerner la réalité de la vie associative de la grande région.

POINTS MÉTHODOLOGIQUES

Pour cette première édition du panorama statistique du tissu associatif dans les Hauts de France, l'ORVA vise à renseigner les acteurs associatifs et institutionnels sur deux éléments centraux : la démographie associative des territoires – créations annuelles d'associations – et l'emploi associatif – son poids, sa répartition.

En vue de permettre au lecteur intéressé par ce panorama de trouver rapidement les données qui l'intéressent, nous avons choisi de fonctionner à partir de fiches synthétiques. Ainsi chaque territoire intercommunal, ainsi que les 5 départements qui composent les Hauts de France : Oise, Somme, Aisne, Nord et Pas-de-Calais, les deux anciennes régions : Nord-Pas-de-Calais et Picardie, et les Hauts de France, bénéficient d'une fiche qui leur est propre avec des données comparatives en lien avec l'échelon territorial supérieur dans chacun des cas. Ces fiches ont pour but d'être facilement appropriables et favoriser la prise de connaissances en un temps réduit.

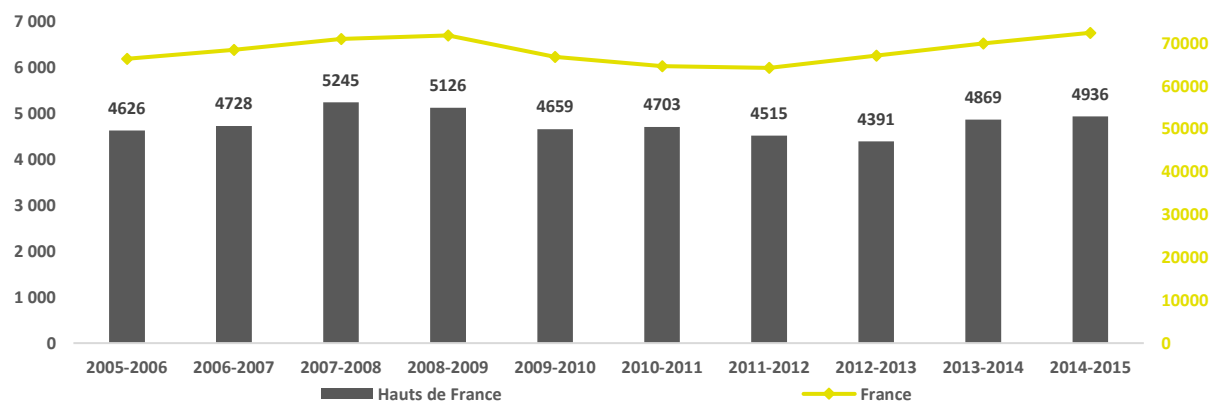
Chacune de ces fiches est construite sur le même modèle, à partir d'indicateurs issus de deux sources de données.

LES DONNÉES ISSUES DU JOURNAL OFFICIEL

Les créations d'associations

La première source concerne les créations d'associations loi 1901 enregistrées en préfecture et parues au Journal Officiel. L'étude de l'évolution des créations d'associations décrit la dynamique d'un secteur, associatif en l'occurrence, et ne sauraient être confondues avec l'évolution du stock d'associations actives.

Un premier indicateur permet d'avoir un aperçu des créations annuelles d'associations sur les 10 dernières années. Cela permet d'avoir une vision des hausses et diminutions des créations d'associations au cours de la période. Les créations d'associations n'ont pas été répertoriées selon le calendrier de l'année civile, nous avons choisi d'enregistrer les créations d'associations annuelles à partir du 1^{er} septembre de l'année N, jusqu'au 31 août de l'année N+1. Ce choix méthodologique est dicté par le rythme des activités associatives, notamment celles qui sont liées à l'animation sportive, culturelle, sociale, dont calendrier correspond à l'année scolaire.



Données issues du Journal Officiel – Création d'associations Loi 1901 – Traitement réalisé par l'ORVA

Nous constatons, à l'échelle des Hauts de France, une évolution très similaire à celle observable pour l'ensemble du territoire national. A la période de hausse importante et continue sur la période 2005-2008, succède une baisse conséquente de 2008 à 2013 pour atteindre un niveau de créations annuelles de structures associatives inférieur à celui enregistré au début de notre période d'analyse. Une reprise est constatée depuis 2012.

Les secteurs d'activités des nouvelles associations

Un second indicateur délivre une vision des secteurs d'activités dans lesquels se créent les nouvelles associations. Depuis l'année 2007, les nouvelles associations peuvent déterminer leurs secteurs d'activités parmi 29 thèmes proposés dans le Journal Officiel par le Répertoire National des Associations. Cette refonte des thématiques permet d'avoir une précision plus importante des activités réalisées par les nouvelles structures. Chaque structure peut librement choisir plusieurs domaines d'intervention parmi cette liste de 29 items. Les inscriptions par secteur d'activités sont donc plus nombreuses que les créations d'association.

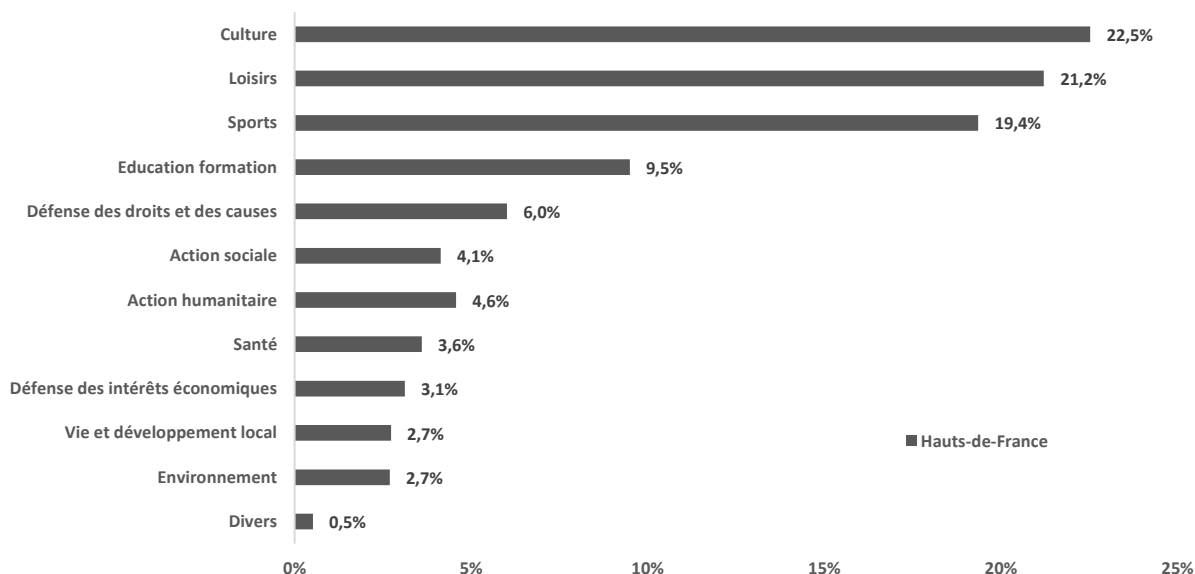
Afin de ne tenir compte que des associations les plus récentes, nous avons choisi de ne prendre que les trois dernières années pour déterminer les secteurs dans lesquels se créent les nouvelles structures. Ainsi sur la période 2012-2015 dans les Hauts de France, les associations créées récemment se répartissent de la manière suivante :

Les secteurs d'activités du Répertoire National des Associations	Nombre d'inscriptions 2012-2015	Répartition en %
Culture	3351	19,2%
Sports	3122	17,9%
Clubs de loisirs	1697	9,7%
Education formation	1590	9,1%
Amicales	1032	5,9%
Action socioculturelle	980	5,6%
Associations caritatives	800	4,6%
Santé	611	3,5%
Représentation des intérêts économiques	475	2,7%
Environnement	471	2,7%
Aide à l'emploi	419	2,4%
Activités politiques	401	2,3%
Interventions sociales	350	2,0%
Préservation du patrimoine	345	2,0%
Chasse pêche	262	1,5%
Information communication	243	1,4%
Clubs, cercles de réflexions	242	1,4%
Services familiaux	233	1,3%
Défense des droits	188	1,1%
Activités religieuses, spirituelles et philosophiques	186	1,1%
Etablissements médicosociaux	141	0,8%
Conduite d'activités économiques	71	0,4%
Recherche	69	0,4%
Tourisme	58	0,3%
Armée, anciens combattants	43	0,2%
Justice	24	0,1%
Sécurité protection civile	19	0,1%
Logement	11	0,1%
Divers	47	0,3%
TOTAL	17 481	100%

Données issues du Journal Officiel – Création d'associations Loi 1901 – Traitement réalisé par l'ORVA

Ces thématiques sont précises, mais peu pratiques dans le cadre d'une démarche de panorama concis et appropriable par le plus grand nombre. C'est pourquoi nous avons opté pour une réduction de ces 29 items à une liste de 12 catégories. Cette nomenclature est issue des démarches d'observation locale de la vie associative, portées par le Réseau National des Maisons des Associations. Nous avons opté pour cette solution afin que les éléments produits par l'ORVA puissent être comparés aux productions réalisées par d'autres observatoires locaux en France.

Une fois condensés en 12 secteurs d'activités, les nouvelles associations de la région des Hauts de France se répartissent de la façon suivante :



Données issues du Journal Officiel – Création d'associations Loi 1901 – Traitement réalisé par l'ORVA

Comme cela peut être observé à l'échelon national, les structures nouvellement créées portent des projets essentiellement dans les champs de la Culture, des Loisirs et des Sports. Ces 3 catégories concernent à elles seules plus de 63 % des créations d'associations. La suite du panorama présentera toutefois des spécificités locales. Les territoires intercommunaux ne présentent pas tous des structures similaires concernant les champs d'activités des associations nouvellement créées.

Les associations actives

Le dernier indicateur lié aux créations d'associations est plus délicat à utiliser. Il s'agit d'une estimation des associations actives et vivantes au sein d'un territoire.

Il est difficile d'estimer le nombre d'associations en activité sur un territoire. Nous bénéficions d'une connaissance des structures créées, via le Journal Officiel, mais nous n'avons aucune capacité à mesurer précisément les dissolutions non-déclarées et les mises en sommeil d'associations. Ainsi, la mesure du nombre d'associations qui agissent effectivement sur un territoire est actuellement impossible.

Toutefois, nous sommes en capacité de donner un chiffre approximatif de ces associations actives et vivantes à partir de deux indicateurs.

L'un d'entre eux est directement issu des créations d'associations. Il a été déterminé par les travaux de recherche de Viviane Tchernonog sur le « Paysage associatif en France » que les créations d'associations au niveau national équivalent approximativement à 5,5% de l'ensemble des associations actives.

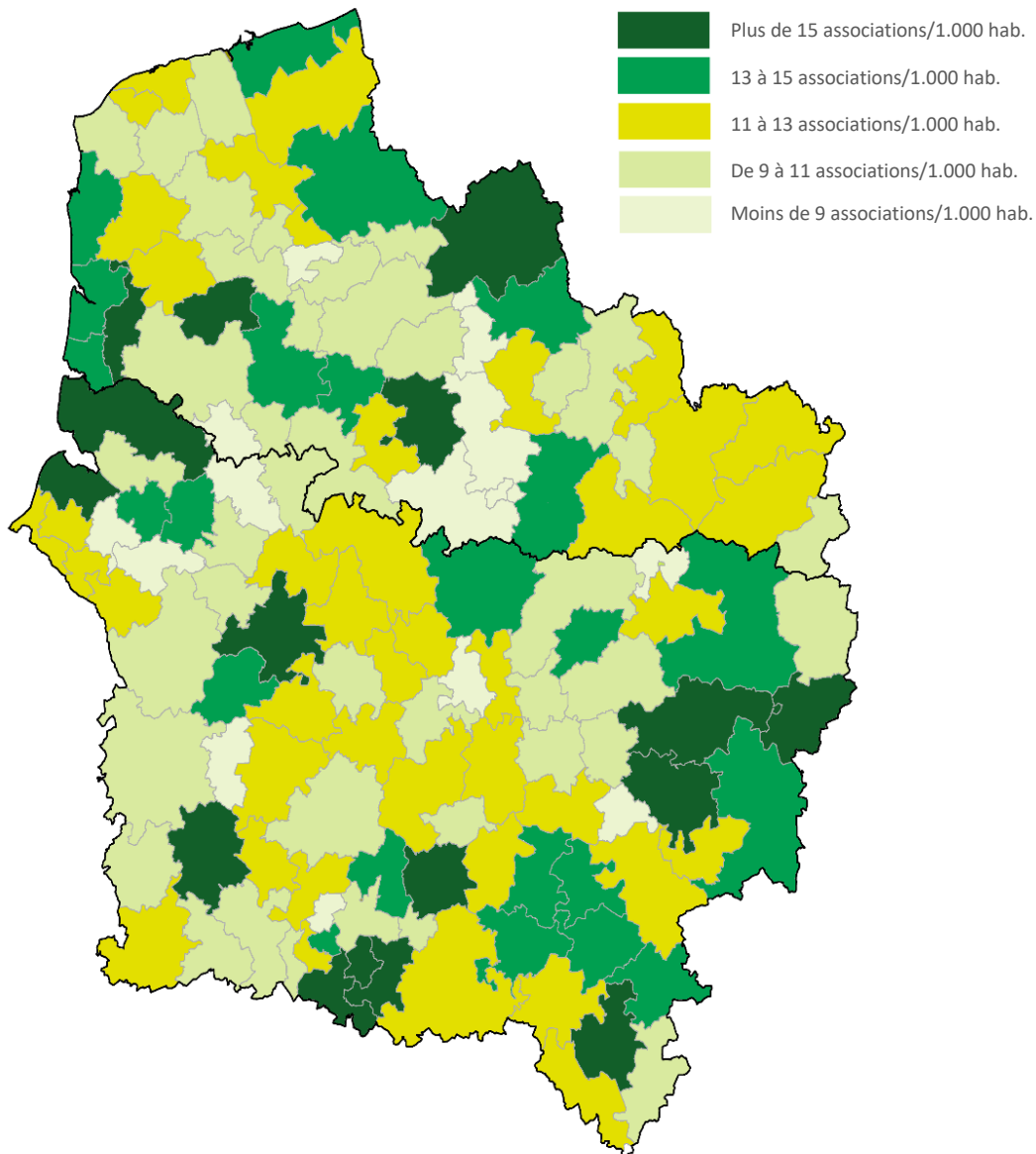
Parallèlement les données sur les associations employeuses, issues de l'INSEE, nous permettent d'utiliser un second ratio. Il est estimé que les associations employeuses correspondent approximativement à 14% du total des associations en activité.

Ces deux indicateurs aboutissent à une fourchette avec une marge d'erreur qui varie d'un territoire à l'autre. C'est pourquoi les chiffres donnés dans ce document concernant les associations actives sont

à lire uniquement comme une indication et non une photographie de la réalité. Il s'agit ni plus ni moins qu'un ordre de grandeur.

Territoire	Estimation à partir des associations employeuses	Estimation à partir des créations d'associations	Moyenne des deux extrapolations
Picardie	26 300	26 300	26 300
Oise	10 500	10 800	10 650
Somme	8 800	8 700	8 750
Aisne	7 000	6 800	6 900
Nord-Pas-de-Calais	51 400	60 600	56 000
Nord	35 600	42 700	39 150
Pas-de-Calais	15 800	17 900	16 850
Hauts de France	77 700	86 900	82 300

Associations actives pour 1.000 habitants par intercommunalité

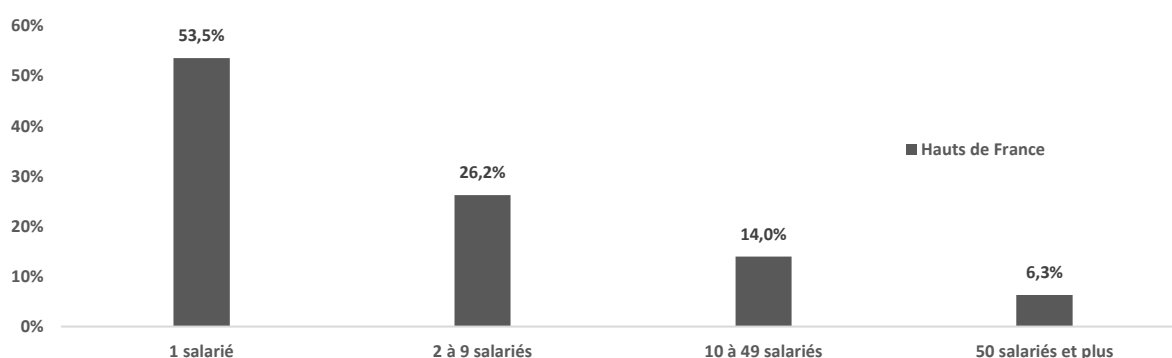


Des précisions sur les sources INSEE sont apportées en annexe.

Les données du CLAP

Les acteurs économiques du territoire national font l'objet d'un suivi administratif et, de ce fait, apparaissent dans la statistique publique développée par l'INSEE. En termes d'observation territoriale les données référencées dans le fichier CLAP – Connaissance Locale de l'Appareil Productif – nous permettent d'obtenir un certain nombre d'informations sur les associations employeuses.

Nous avons ainsi une connaissance précise du nombre d'associations qui emploient des salariés, et par conséquent du nombre de contrats dans le secteur associatif. Nous pouvons également déterminer la répartition des associations employeuses en fonction de leur taille par nombre de salariés.



Données issues de l'INSEE - fichier CLAP - 2014 - Traitement réalisé par l'ORVA

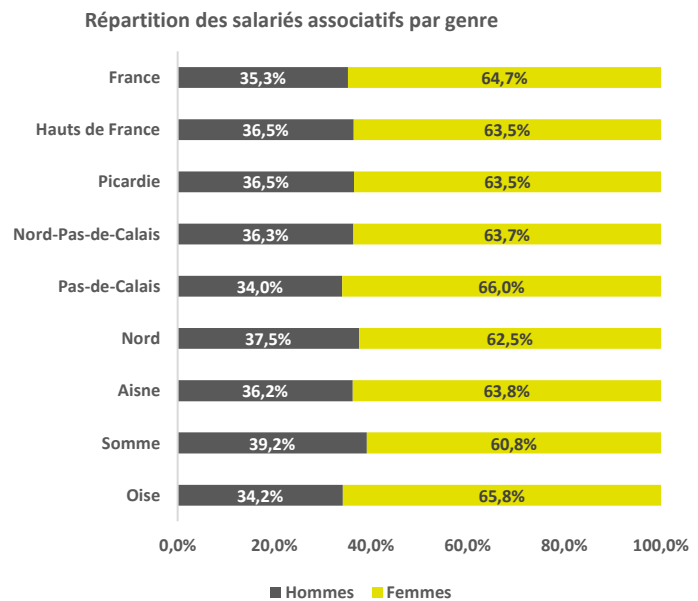
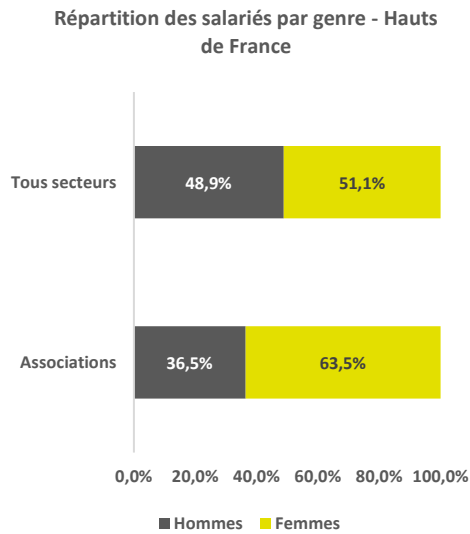
Nous constatons ainsi que les associations employeuses sont majoritairement des très petits ou des petits employeurs – près de 80% des associations ont moins de 10 salariés.

La comparaison avec l'ensemble du secteur économique privé est riche d'enseignements puisque cela nous permet de souligner les spécificités du tissu associatif employeur : la part que représente ce secteur dans l'ensemble du secteur privé, les écarts de rémunérations, le temps de travail moyen des salariés associatif et bien d'autres éléments.

Les données des DADS

Ces éléments peuvent être complétés par les DADS – Déclarations Annuelles des Données Sociales – que sont tenus de remplir les organismes employeurs. Ces données spécifiques apportent un regard plus qualitatif sur le secteur associatif employeur, il permet en effet de dresser un portrait des personnes engagées à titre professionnel dans les associations : le genre, le type de contrat, l'âge, les CSP et d'autres indicateurs sur l'emploi salarié.

Le genre des salariés

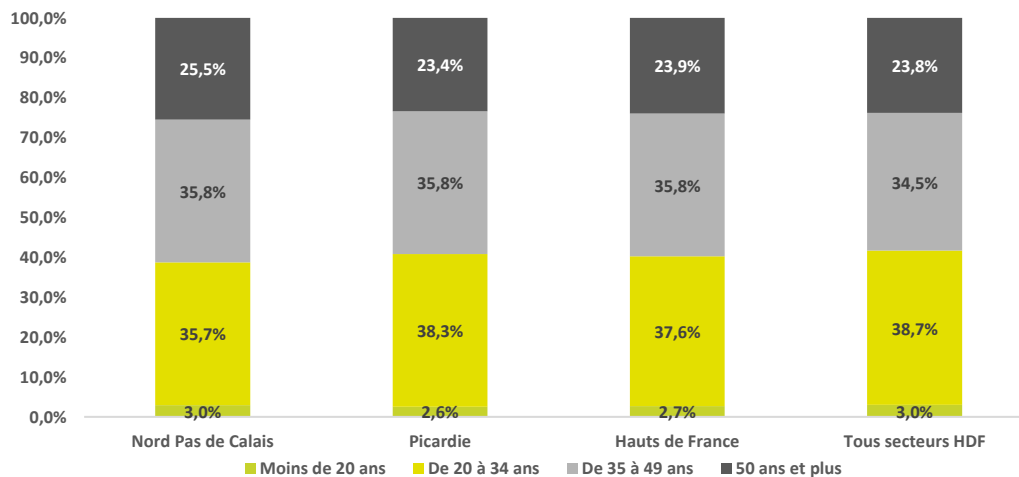


Données issues de l'INSEE - fichier DADS – 2013 - Traitement réalisé par l'ORVA

Nous constatons une forte prédominance du salariat féminin dans le secteur associatif. Les femmes occupent ainsi près des deux tiers des postes du secteur associatif quand elles ne sont qu'environ la moitié à le faire dans l'ensemble de l'activité du territoire. Cette situation s'explique en partie par la typologie des emplois de la vie associative. La répartition des salariés par genre varie peu selon l'échelon territorial auquel on se situe.

9

L'âge des salariés



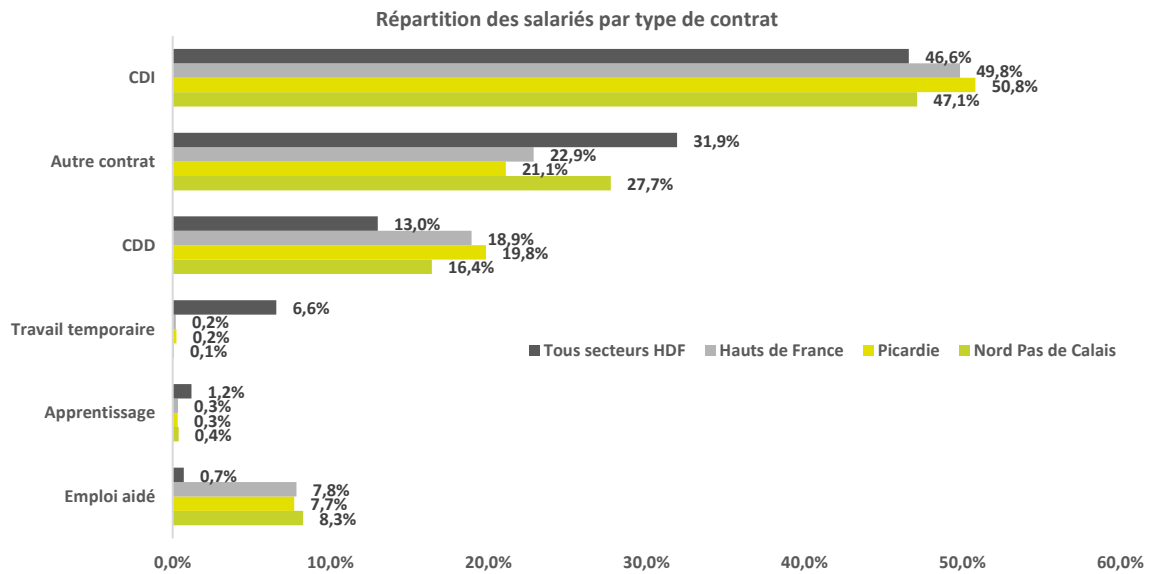
Données issues de l'INSEE - fichier DADS – 2013 - Traitement réalisé par l'ORVA

Le secteur associatif emploie très majoritairement des salariés de 20 à 49 ans qui représentent plus de 70 % des postes du secteur. L'emploi de jeunes de moins de 20 ans ou des personnes de plus de 50 ans est moins fréquent et ne concerne que qu'environ 30 % des embauches.

Nous n'observons pas de grande variation dans la répartition des salariés par tranche d'âges, ni lorsqu'on compare les différents échelons territoriaux, ni dans la comparaison entre le secteur

associatif et le reste de l'activité du territoire. Notons qu'il semble que le Nord-Pas-de-Calais emploie légèrement plus fréquemment des salariés de moins de 20 ans ou de plus de 50 ans.

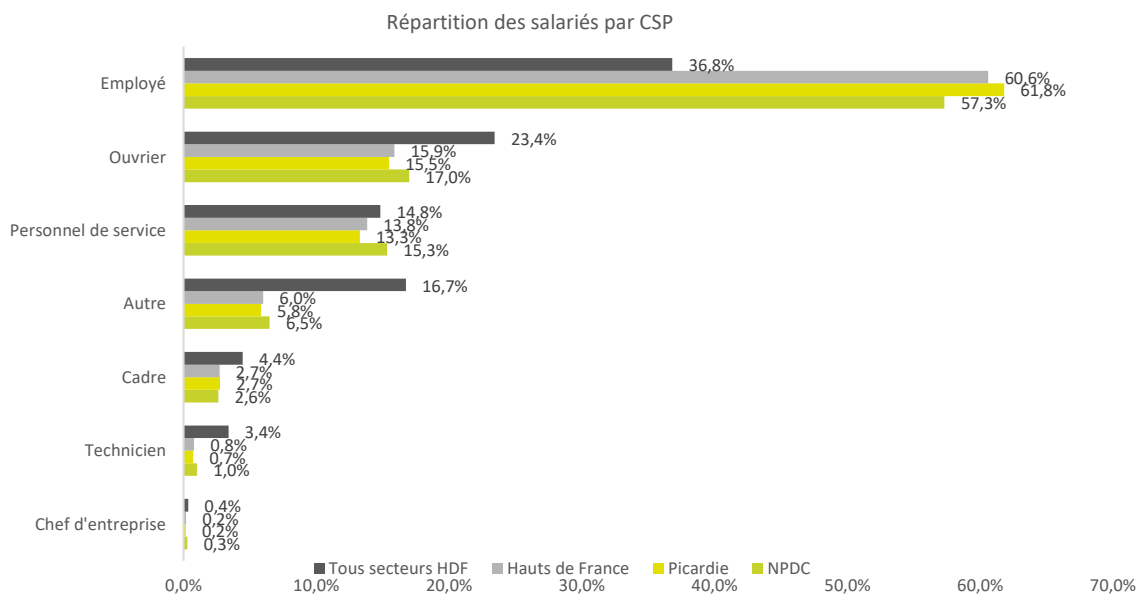
Les types de contrats



Données issues de l'INSEE - fichier DADS – 2013 - Traitement réalisé par l'ORVA

Près de la moitié des contrats du secteur associatif sont à durée indéterminée, ce qui est légèrement plus élevé que dans l'ensemble de l'activité. Le secteur a également plus fréquemment recours au contrat à durée déterminée, même si ceux-ci constituent une part moins importante des contrats signés dans le secteur. En revanche, il utilise très peu le travail temporaire quand celui-ci est plus répandu dans le reste de l'économie. Les contrats aidés, spécificité du secteur associatif, représentent environ 8% des contrats quand ils sont quasi-inexistants dans le reste de l'économie.

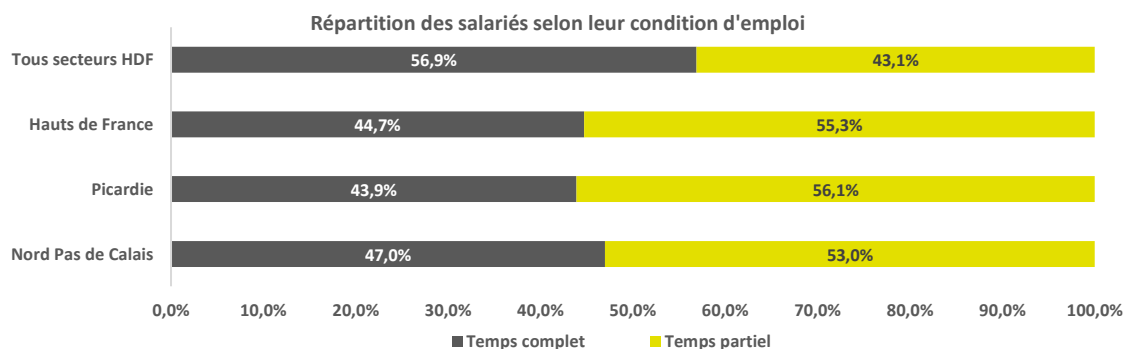
Les Catégories Socio-Professionnelles des salariés



Données issues de l'INSEE - fichier DADS – 2013 - Traitement réalisé par l'ORVA

Les employés représentent la grande majorité des contrats associatifs, ce qui le distingue du reste de l'économie qui n'en embauche que 36%. Les ouvriers sont, quant à eux, moins bien représentés dans la vie associative (16%) que dans le reste de l'économie. Les cadres eux aussi sont quasiment deux fois moins représentés dans le secteur associatif que dans le reste de l'économie.

Les conditions d'emploi – temps de travail



Données issues de l'INSEE - fichier DADS – 2013 - Traitement réalisé par l'ORVA

Dans le secteur associatif, nous constatons que le salariat à temps partiel prédomine, alors que c'est l'inverse dans le reste de l'économie. Plusieurs facteurs expliquent cette situation à commencer par le caractère saisonnier de nombreuses activités associatives (animation, activités sportives et de loisirs, etc...) qui impose aux structures de recourir de manière importante aux contrats à temps partiel, voire très partiel. Cette situation est à relativiser selon les secteurs d'activité étudiés mais peut interroger le monde associatif dans sa dimension d'employeur.

ASSOCIATIONS HAUTS DE FRANCE EN CHIFFRES - 2016

HAUTS DE FRANCE

OBSERVATOIRE
RÉGIONAL
DE LA VIE
ASSOCIATIVE

NORD-PAS DE CALAIS

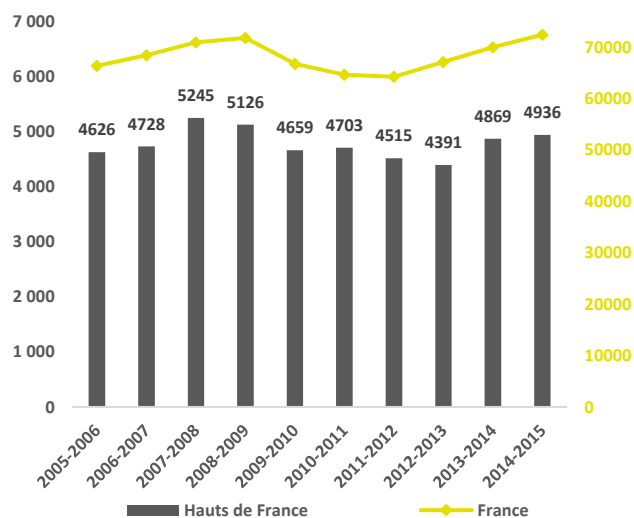


5 DÉPARTEMENTS
5 987 883 HABITANTS

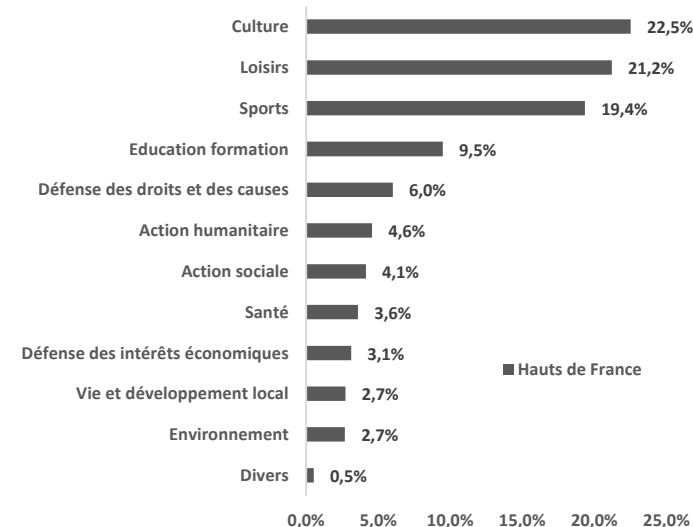
4 780 NOUVELLES ASSOCIATIONS/AN
82 000 ASSOCIATIONS ACTIVES

177 754 EMPLOIS SALARIÉS ASSOCIATIFS
10 686 ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

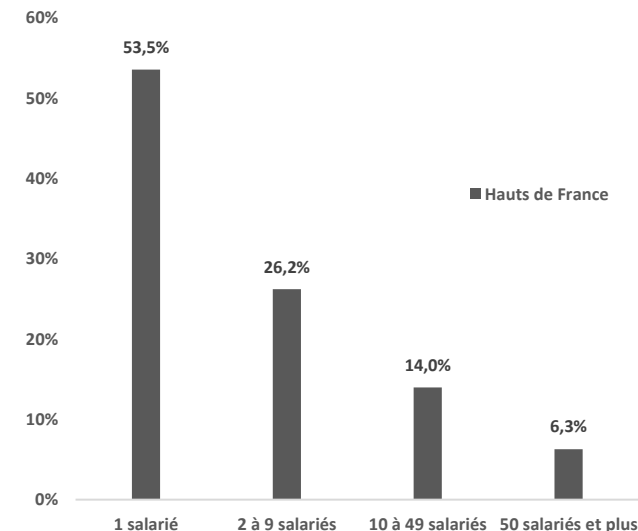
LES CRÉATIONS D'ASSOCIATIONS SUR LES 10 DERNIÈRES ANNÉES



RÉPARTITION DES NOUVELLES ASSOCIATIONS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS



LES ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES SELON LE NOMBRE DE SALARIÉS



ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

10 686 ASSOCIATIONS EMPLOIENT DES SALARIÉS

= 8,7% DE L'ENSEMBLE DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

= 6,5 % DES ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES EN FRANCE

SALARIÉS ASSOCIATIFS

177 754 SALARIÉS SONT ENGAGÉS DANS LE SECTEUR ASSOCIATIF

= 9,6 % DE L'ENSEMBLE DES SALARIÉS DU TERRITOIRE

= 146 846 POSTES EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN

CONDITIONS DE TRAVAIL

22 400€ DE RÉMUNÉRATIONS ANNUELLES BRUTES MOYENNES PAR SALARIÉ

= 26% DE MOINS QUE LES RÉMUNÉRATIONS MOYENNES DANS LE SECTEUR ÉCONOMIQUE PRIVÉ CLASSIQUE

28,9 HEURES DURÉE HEBDOMADAIRE MOYENNE DE TRAVAIL



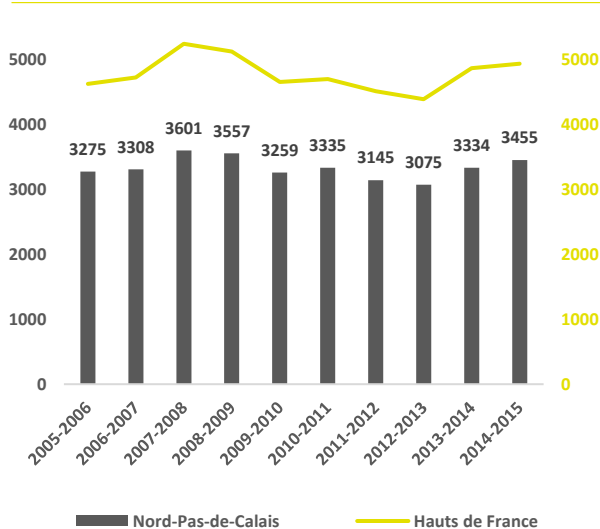


1546 COMMUNES
4 060 741 HABITANTS

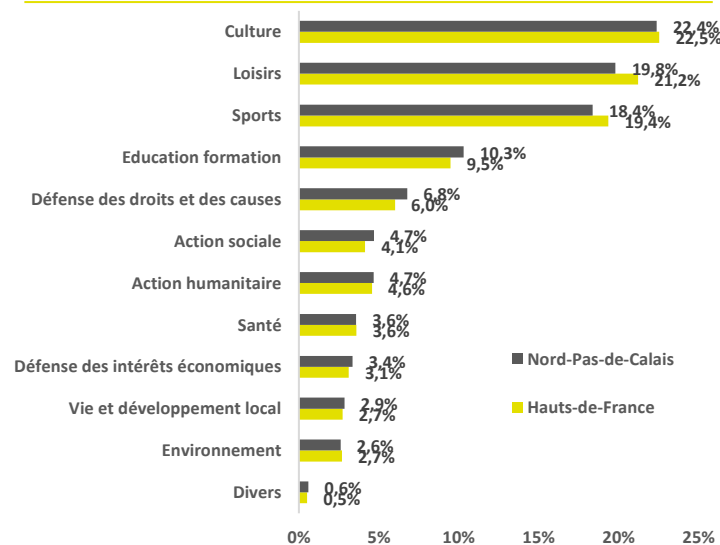
3 334,4 NOUVELLES ASSOCIATIONS/AN
56 000 ASSOCIATIONS ACTIVES

130 428 EMPLOIS SALARIÉS ASSOCIATIFS
7 187 ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

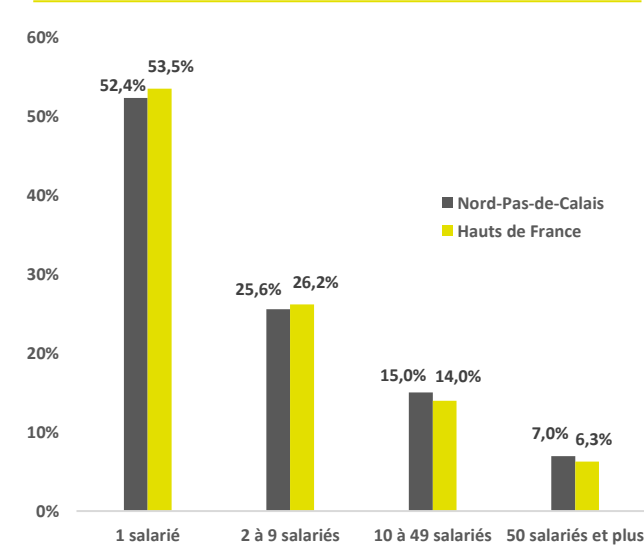
LES CRÉATIONS D'ASSOCIATIONS SUR LES 10 DERNIÈRES ANNÉES



RÉPARTITION DES NOUVELLES ASSOCIATIONS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS



LES ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES SELON LE NOMBRE DE SALARIÉS



ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

7 187 ASSOCIATIONS EMPLOIENT DES SALARIÉS

= **65,7%** DE L'ENSEMBLE DES ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES DES HAUTS DE FRANCE

= **8,8%** DE L'ENSEMBLE DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

SALARIÉS ASSOCIATIFS

130 428 SALARIÉS SONT ENGAGÉS DANS LE SECTEUR ASSOCIATIF

= **10,0%** DE L'ENSEMBLE DES SALARIÉS DU TERRITOIRE

= **107 416** POSTES EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN

CONDITIONS DE TRAVAIL

22 400€ DE RÉMUNÉRATIONS BRUTES MOYENNES PAR SALARIÉ

= **26%** DE MOINS QUE LES RÉMUNÉRATIONS MOYENNES DANS LE SECTEUR ÉCONOMIQUE PRIVÉ CLASSIQUE

28,8 HEURES DURÉE HEBDOMADAIRE MOYENNE DE TRAVAIL





18 INTERCOMMUNALITÉS

2 349,5 NOUVELLES ASSOCIATIONS/AN

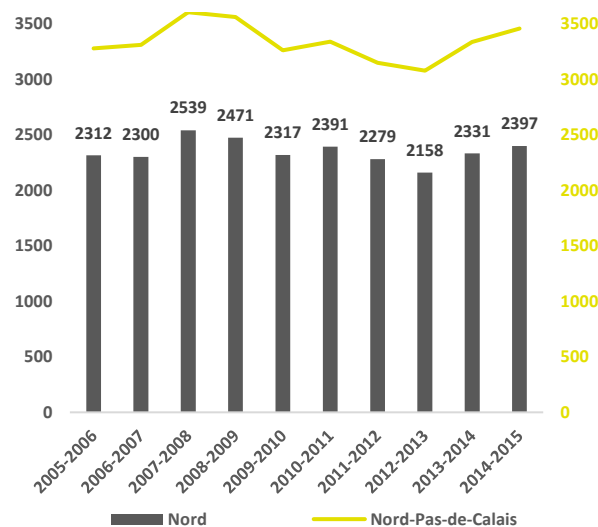
89 254 EMPLOIS SALARIÉS ASSOCIATIFS

2 595 536 HABITANTS

39 000 ASSOCIATIONS ACTIVES

4 944 ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

LES CRÉATIONS D'ASSOCIATIONS SUR LES 10 DERNIÈRES ANNÉES



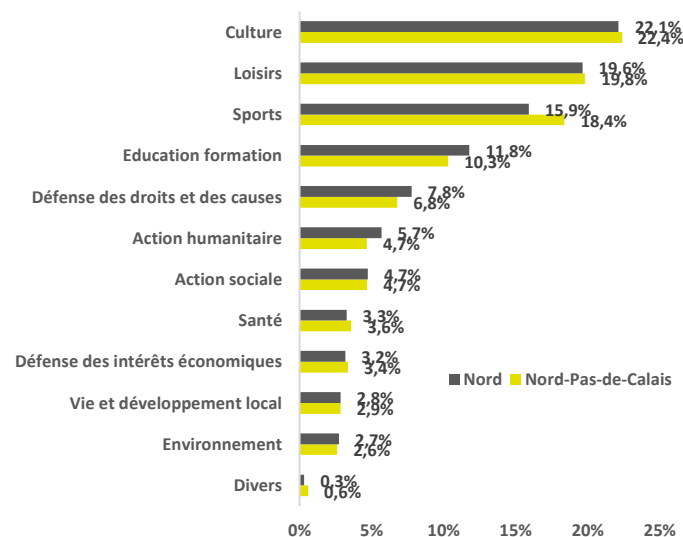
ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

4 843 ASSOCIATIONS EMPLOIENT DES SALARIÉS

= **69,0 %** DE L'ENSEMBLE DES ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES DU NORD-PAS-DE-CALAIS

= **9,4 %** DE L'ENSEMBLE DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

RÉPARTITION DES NOUVELLES ASSOCIATIONS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS



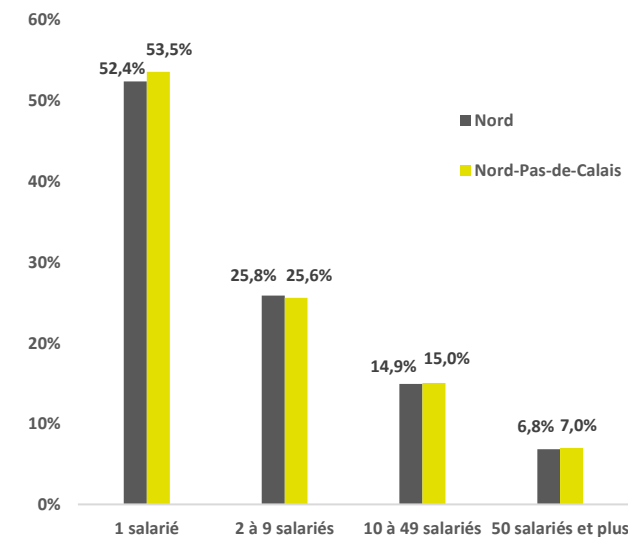
SALARIÉS ASSOCIATIFS

89 584 SALARIÉS SONT ENGAGÉS DANS LE SECTEUR ASSOCIATIF

= **10,0 %** DE L'ENSEMBLE DES SALARIÉS DU TERRITOIRE

= **73 681** POSTES EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN

LES ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES SELON LE NOMBRE DE SALARIÉS



CONDITIONS DE TRAVAIL

22 900€ DE RÉMUNÉRATIONS BRUTES MOYENNES PAR SALARIÉ

= **26%** DE MOINS QUE LES RÉMUNÉRATIONS MOYENNES DANS LE SECTEUR ÉCONOMIQUE PRIVÉ CLASSIQUE

28,8 HEURES DURÉE HEBDOMADAIRE MOYENNE DE TRAVAIL



ASSOCIATIONS HAUTS DE FRANCE EN CHIFFRES - 2016

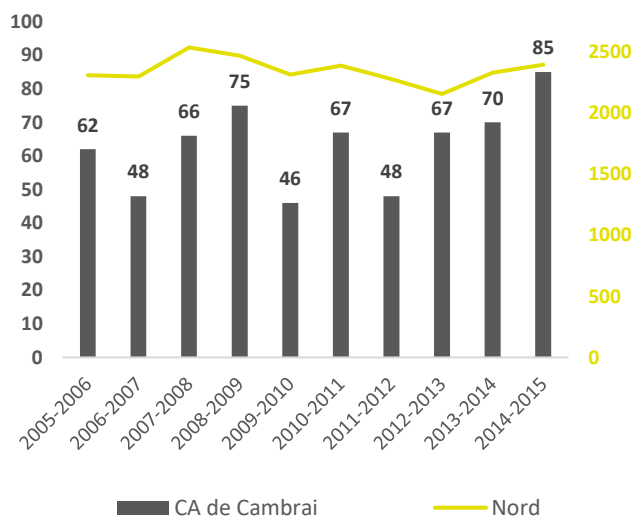
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE CAMBRAI

55 COMMUNES
82 142 HABITANTS

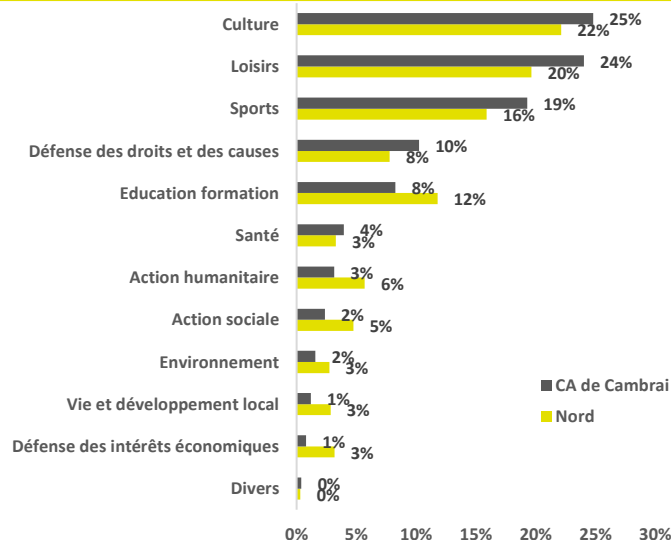
63,4 NOUVELLES ASSOCIATIONS/AN
1 080 ASSOCIATIONS ACTIVES

3 647 EMPLOIS SALARIÉS ASSOCIATIFS
141 ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

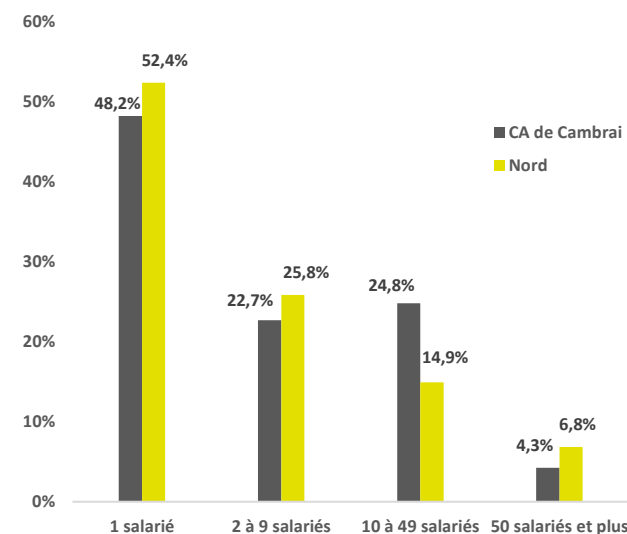
LES CRÉATIONS D'ASSOCIATIONS SUR LES 10 DERNIÈRES ANNÉES



RÉPARTITION DES NOUVELLES ASSOCIATIONS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS



LES ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES SELON LE NOMBRE DE SALARIÉS



ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

141 ASSOCIATIONS EMPLOIENT DES SALARIÉS

= **2,7 %** DE L'ENSEMBLE DES ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES DU DÉPARTEMENT

= **7,4 %** DE L'ENSEMBLE DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

SALARIÉS ASSOCIATIFS

3 647 SALARIÉS SONT ENGAGÉS DANS LE SECTEUR ASSOCIATIF

= **14,5 %** DE L'ENSEMBLE DES SALARIÉS DU TERRITOIRE

= **2 945** POSTES EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN

CONDITIONS DE TRAVAIL

21 500€ DE RÉMUNÉRATIONS BRUTES MOYENNES PAR SALARIÉ

= **24 %** DE MOINS QUE LES RÉMUNÉRATIONS MOYENNES DANS LE SECTEUR ÉCONOMIQUE PRIVÉ CLASSIQUE

28,3 HEURES DURÉE HEBDOMADAIRE MOYENNE DE TRAVAIL

DÉPARTEMENT DU NORD : 650 COMMUNES / 20 INTERCOMMUNALITÉS / 2 595 536 HABITANTS



23 495 NOUVELLES ASSOCIATIONS EN 10 ANS
39 150 ASSOCIATIONS ACTIVES ET VIVANTES
15,0 ASSOCIATIONS ACTIVES POUR 1 000 HABITANTS

4 984 ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES
89 254 EMPLOIS SALARIÉS ASSOCIATIFS

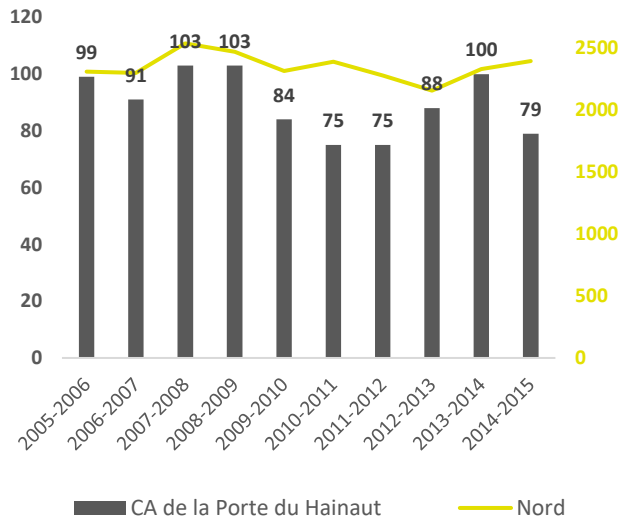


46 COMMUNES
158 170 HABITANTS

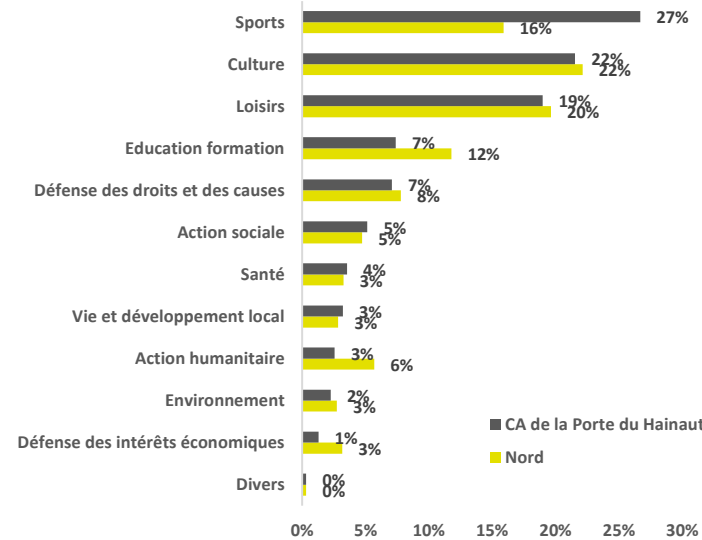
89,7 NOUVELLES ASSOCIATIONS/AN
1 455 ASSOCIATIONS ACTIVES

3 346 EMPLOIS SALARIÉS ASSOCIATIFS
179 ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

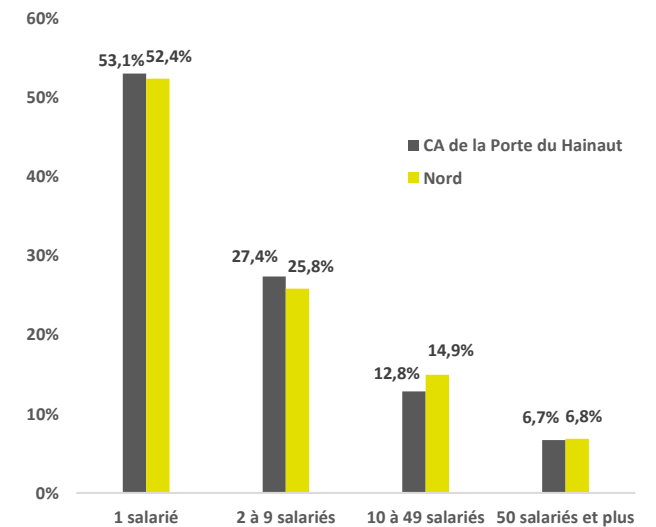
LES CRÉATIONS D'ASSOCIATIONS SUR LES 10 DERNIÈRES ANNÉES



RÉPARTITION DES NOUVELLES ASSOCIATIONS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS



LES ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES SELON LE NOMBRE DE SALARIÉS



ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

179 ASSOCIATIONS EMPLOIENT DES SALARIÉS

= **3,6 %** DE L'ENSEMBLE DES ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES DU DÉPARTEMENT

= **7,7 %** DE L'ENSEMBLE DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

SALARIÉS ASSOCIATIFS

3 346 SALARIÉS SONT ENGAGÉS DANS LE SECTEUR ASSOCIATIF

= **9,0%** DE L'ENSEMBLE DES SALARIÉS DU TERRITOIRE

= **2 714** POSTES EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN

CONDITIONS DE TRAVAIL

19 250€ DE RÉMUNÉRATIONS BRUTES MOYENNES PAR SALARIÉ

= **31%** DE MOINS QUE LES RÉMUNÉRATIONS MOYENNES DANS LE SECTEUR ÉCONOMIQUE PRIVÉ CLASSIQUE

28,4 HEURES DURÉE HEBDOMADAIRE MOYENNE DE TRAVAIL



ASSOCIATIONS HAUTS DE FRANCE EN CHIFFRES - 2016

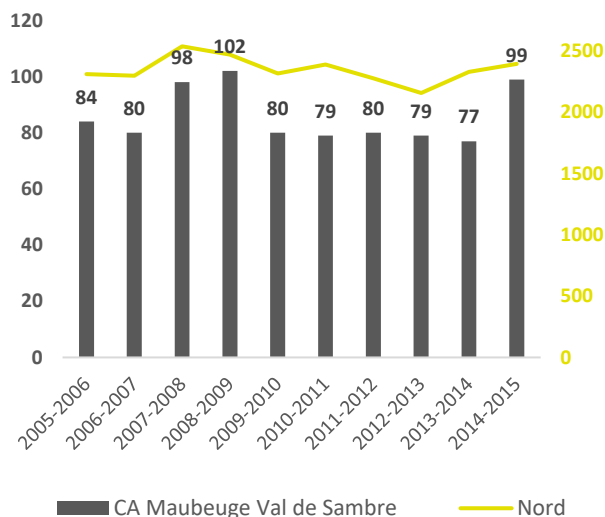
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE MAUBEUGE VAL DE SAMBRE

42 COMMUNES
126 129 HABITANTS

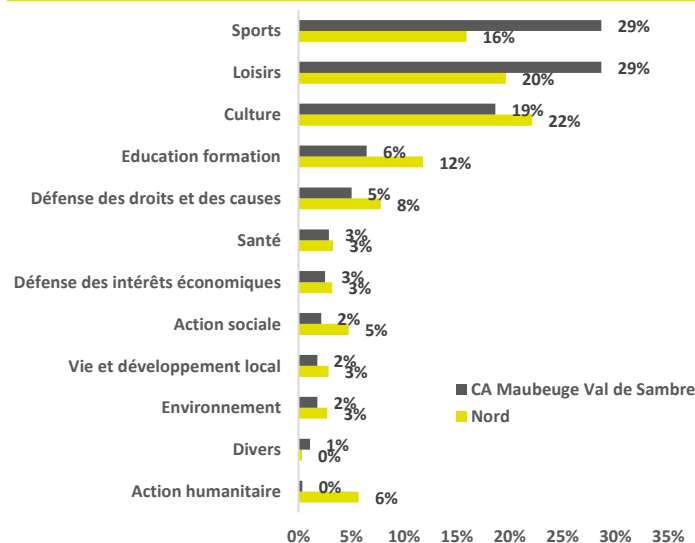
85,8 NOUVELLES ASSOCIATIONS/AN
1 410 ASSOCIATIONS ACTIVES

3 527 EMPLOIS SALARIÉS ASSOCIATIFS
176 ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

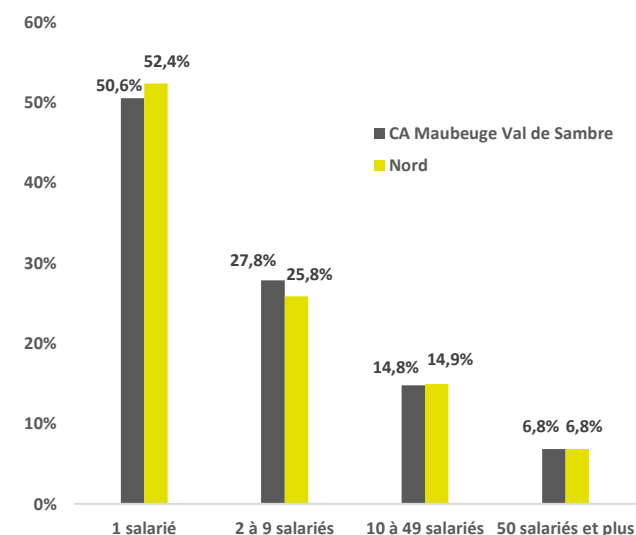
LES CRÉATIONS D'ASSOCIATIONS SUR LES 10 DERNIÈRES ANNÉES



RÉPARTITION DES NOUVELLES ASSOCIATIONS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS



LES ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES SELON LE NOMBRE DE SALARIÉS



ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

176 ASSOCIATIONS EMPLOIENT DES SALARIÉS

= **3,5 %** DE L'ENSEMBLE DES ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES DU DÉPARTEMENT

= **9,1 %** DE L'ENSEMBLE DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

SALARIÉS ASSOCIATIFS

3 527 SALARIÉS SONT ENGAGÉS DANS LE SECTEUR ASSOCIATIF

= **10,4 %** DE L'ENSEMBLE DES SALARIÉS DU TERRITOIRE

= **2 846** POSTES EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN

CONDITIONS DE TRAVAIL

20 200€ DE RÉMUNÉRATIONS BRUTES MOYENNES PAR SALARIÉ

= **33 %** DE MOINS QUE LES RÉMUNÉRATIONS MOYENNES DANS LE SECTEUR ÉCONOMIQUE PRIVÉ CLASSIQUE

28,2 HEURES DURÉE HEBDOMADAIRE MOYENNE DE TRAVAIL

DÉPARTEMENT DU NORD : 650 COMMUNES / 20 INTERCOMMUNALITÉS / 2 595 536 HABITANTS



23 495 NOUVELLES ASSOCIATIONS EN 10 ANS
39 150 ASSOCIATIONS ACTIVES ET VIVANTES
15,0 ASSOCIATIONS ACTIVES POUR 1 000 HABITANTS

4 984 ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES
89 254 EMPLOIS SALARIÉS ASSOCIATIFS

ASSOCIATIONS HAUTS DE FRANCE EN CHIFFRES - 2016

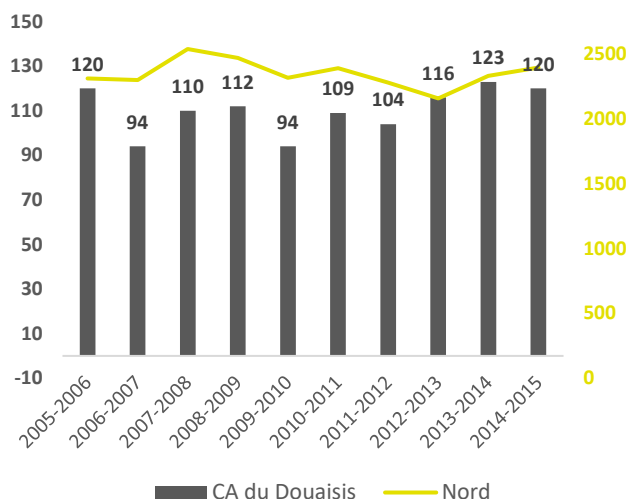
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU DOUAISIS

35 COMMUNES
150 798 HABITANTS

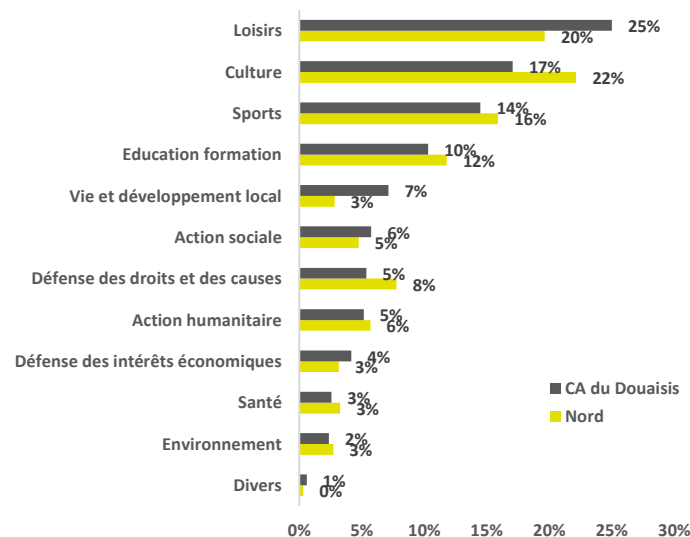
110,2 NOUVELLES ASSOCIATIONS/AN
1 795 ASSOCIATIONS ACTIVES

4 529 EMPLOIS SALARIÉS ASSOCIATIFS
222 ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

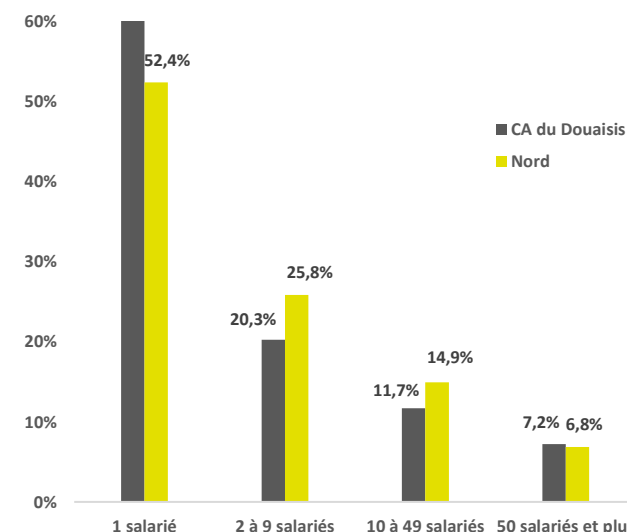
LES CRÉATIONS D'ASSOCIATIONS SUR LES 10 DERNIÈRES ANNÉES



RÉPARTITION DES NOUVELLES ASSOCIATIONS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS



LES ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES SELON LE NOMBRE DE SALARIÉS



ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

222 ASSOCIATIONS EMPLOIENT DES SALARIÉS

= **4,4 %** DE L'ENSEMBLE DES ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES DU DÉPARTEMENT

= **8,4 %** DE L'ENSEMBLE DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

SALARIÉS ASSOCIATIFS

4 529 SALARIÉS SONT ENGAGÉS DANS LE SECTEUR ASSOCIATIF

= **9,2 %** DE L'ENSEMBLE DES SALARIÉS DU TERRITOIRE

= **3 938** POSTES EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN

CONDITIONS DE TRAVAIL

22 450€ DE RÉMUNÉRATIONS BRUTES MOYENNES PAR SALARIÉ

= **24%** DE MOINS QUE LES RÉMUNÉRATIONS MOYENNES DANS LE SECTEUR ÉCONOMIQUE PRIVÉ CLASSIQUE

30,4 HEURES DURÉE HEBDOMADAIRE MOYENNE DE TRAVAIL

DÉPARTEMENT DU NORD : 650 COMMUNES / 20 INTERCOMMUNALITÉS / 2 595 536 HABITANTS



23 495 NOUVELLES ASSOCIATIONS EN 10 ANS
39 150 ASSOCIATIONS ACTIVES ET VIVANTES
15,0 ASSOCIATIONS ACTIVES POUR 1 000 HABITANTS

4 984 ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES
89 254 EMPLOIS SALARIÉS ASSOCIATIFS



ASSOCIATIONS HAUTS DE FRANCE EN CHIFFRES - 2016

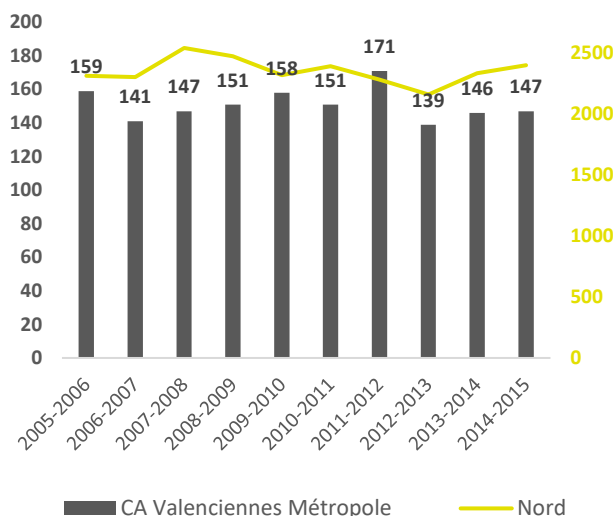
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VALENCIENNES MÉTROPOLE

35 COMMUNES
190 459 HABITANTS

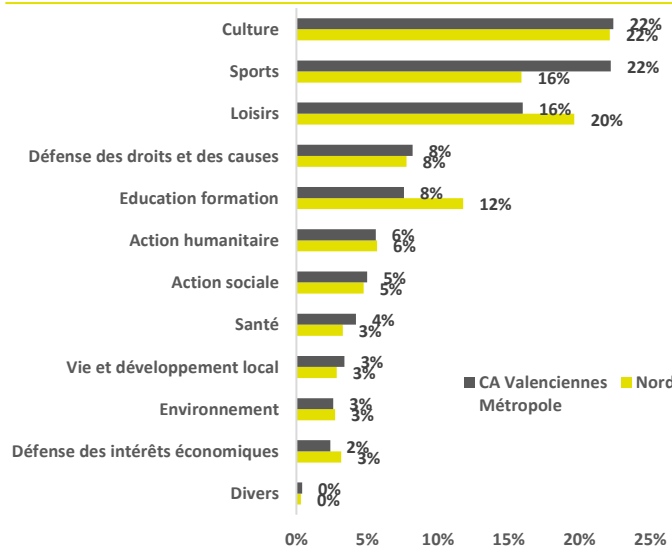
151,0 NOUVELLES ASSOCIATIONS/AN
2 355 ASSOCIATIONS ACTIVES

6 792 EMPLOIS SALARIÉS ASSOCIATIFS
275 ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

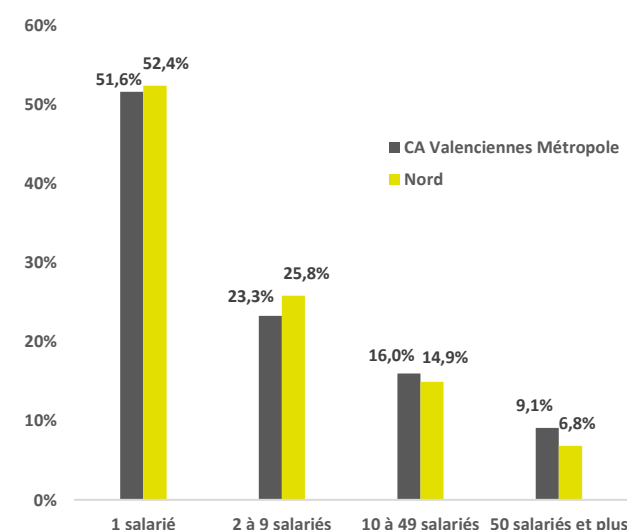
LES CRÉATIONS D'ASSOCIATIONS SUR LES 10 DERNIÈRES ANNÉES



RÉPARTITION DES NOUVELLES ASSOCIATIONS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS



LES ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES SELON LE NOMBRE DE SALARIÉS



ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

275 ASSOCIATIONS EMPLOIENT DES SALARIÉS

= **5,5%** DE L'ENSEMBLE DES ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES DU DÉPARTEMENT

= **7,9%** DE L'ENSEMBLE DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

SALARIÉS ASSOCIATIFS

6 792 SALARIÉS SONT ENGAGÉS DANS LE SECTEUR ASSOCIATIF

= **9,6%** DE L'ENSEMBLE DES SALARIÉS DU TERRITOIRE

= **5 575** POSTES EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN

CONDITIONS DE TRAVAIL

21 850€ DE RÉMUNÉRATIONS BRUTES MOYENNES PAR SALARIÉ

= **31%** DE MOINS QUE LES RÉMUNÉRATIONS MOYENNES DANS LE SECTEUR ÉCONOMIQUE PRIVÉ CLASSIQUE

28,7 HEURES DURÉE HEBDOMADAIRE MOYENNE DE TRAVAIL

DÉPARTEMENT DU NORD : 650 COMMUNES / 20 INTERCOMMUNALITÉS / 2 595 536 HABITANTS



23 495 NOUVELLES ASSOCIATIONS EN 10 ANS
39 150 ASSOCIATIONS ACTIVES ET VIVANTES
15,0 ASSOCIATIONS ACTIVES POUR 1 000 HABITANTS

4 984 ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES
89 254 EMPLOIS SALARIÉS ASSOCIATIFS



ASSOCIATIONS HAUTS DE FRANCE EN CHIFFRES - 2016

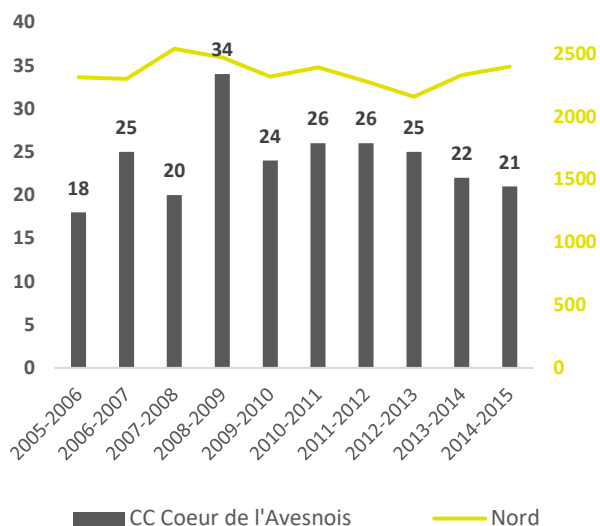
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COEUR DE L'AVESNOIS

44 COMMUNES
31 077 HABITANTS

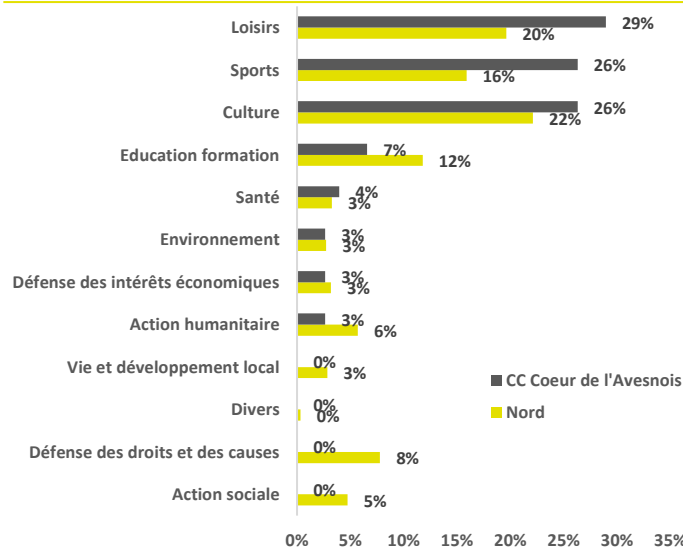
24,1 NOUVELLES ASSOCIATIONS/AN
395 ASSOCIATIONS ACTIVES

380 EMPLOIS SALARIÉS ASSOCIATIFS
49 ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

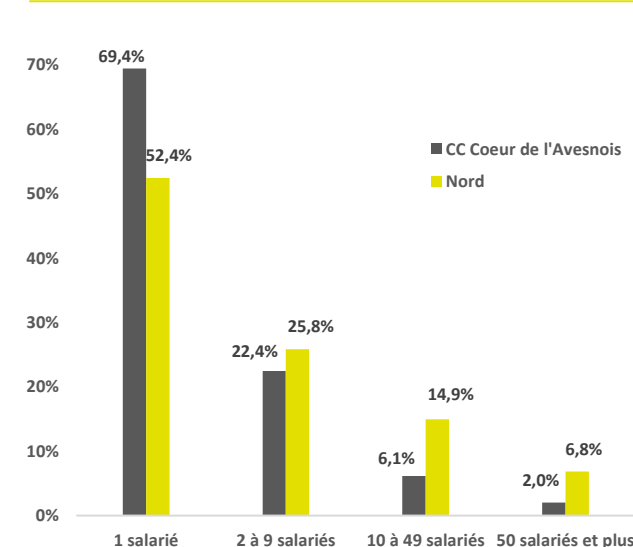
LES CRÉATIONS D'ASSOCIATIONS SUR LES 10 DERNIÈRES ANNÉES



RÉPARTITION DES NOUVELLES ASSOCIATIONS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS



LES ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES SELON LE NOMBRE DE SALARIÉS



ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

49 ASSOCIATIONS EMPLOIENT DES SALARIÉS

= **1,0 %** DE L'ENSEMBLE DES ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES DU DÉPARTEMENT

= **7,3 %** DE L'ENSEMBLE DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

SALARIÉS ASSOCIATIFS

380 SALARIÉS SONT ENGAGÉS DANS LE SECTEUR ASSOCIATIF

= **6,1 %** DE L'ENSEMBLE DES SALARIÉS DU TERRITOIRE

= **321** POSTES EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN

CONDITIONS DE TRAVAIL

23 200€ DE RÉMUNÉRATIONS BRUTES MOYENNES PAR SALARIÉ

= **8%** DE MOINS QUE LES RÉMUNÉRATIONS MOYENNES DANS LE SECTEUR ÉCONOMIQUE PRIVÉ CLASSIQUE

29,6 HEURES DURÉE HEBDOMADAIRE MOYENNE DE TRAVAIL

DÉPARTEMENT DU NORD : 650 COMMUNES / 20 INTERCOMMUNALITÉS / 2 595 536 HABITANTS



23 495 NOUVELLES ASSOCIATIONS EN 10 ANS
39 150 ASSOCIATIONS ACTIVES ET VIVANTES
15,0 ASSOCIATIONS ACTIVES POUR 1 000 HABITANTS

4 984 ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES
89 254 EMPLOIS SALARIÉS ASSOCIATIFS



ASSOCIATIONS HAUTS DE FRANCE EN CHIFFRES - 2016

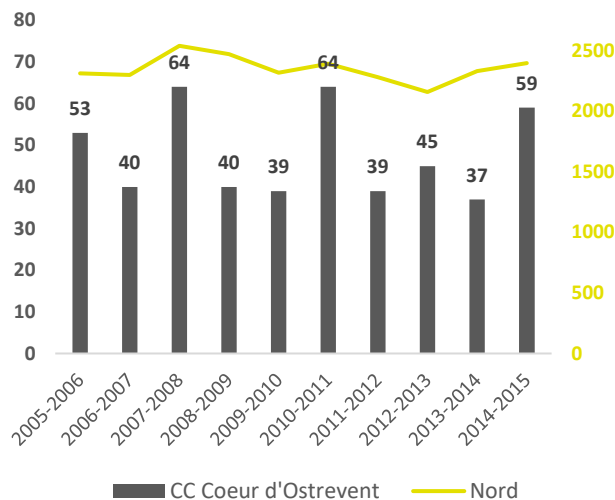
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COEUR D'OSTREVENT

21 COMMUNES
72 830 HABITANTS

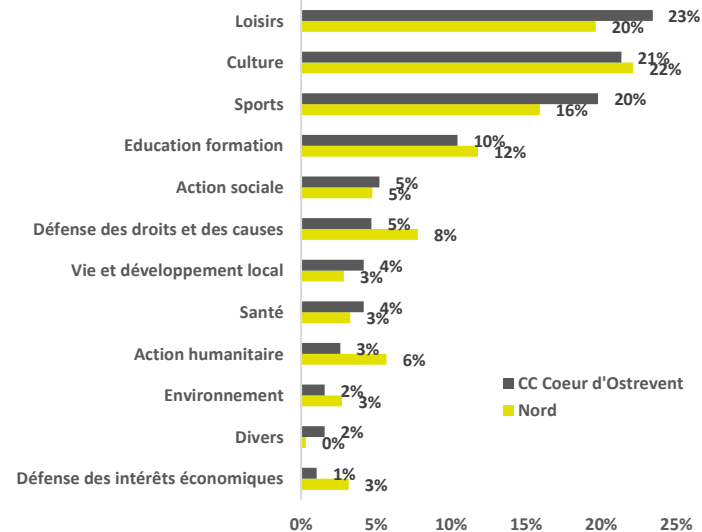
48,0 NOUVELLES ASSOCIATIONS/AN
785 ASSOCIATIONS ACTIVES

1 407 EMPLOIS SALARIÉS ASSOCIATIFS
98 ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

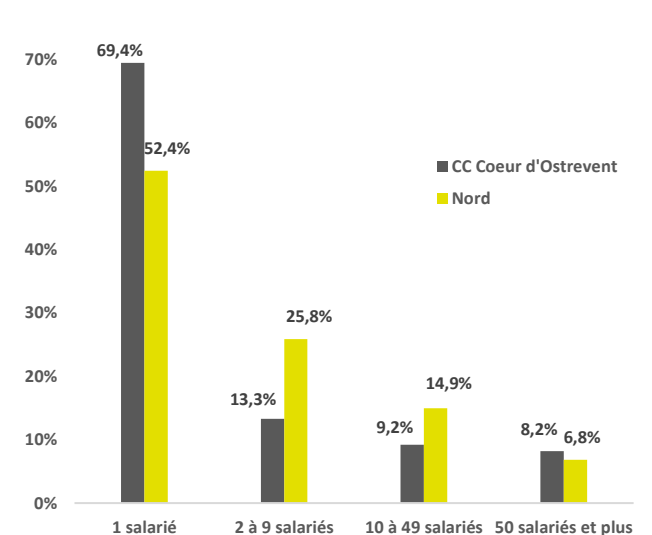
LES CRÉATIONS D'ASSOCIATIONS SUR LES 10 DERNIÈRES ANNÉES



RÉPARTITION DES NOUVELLES ASSOCIATIONS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS



LES ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES SELON LE NOMBRE DE SALARIÉS



ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

98 ASSOCIATIONS EMPLOIENT DES SALARIÉS

= **2,0 %** DE L'ENSEMBLE DES ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES DU DÉPARTEMENT

= **11,6 %** DE L'ENSEMBLE DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

SALARIÉS ASSOCIATIFS

1 407 SALARIÉS SONT ENGAGÉS DANS LE SECTEUR ASSOCIATIF

= **13,7%** DE L'ENSEMBLE DES SALARIÉS DU TERRITOIRE

= **1 121** POSTES EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN

CONDITIONS DE TRAVAIL

21 950€ DE RÉMUNÉRATIONS BRUTES MOYENNES PAR SALARIÉ

= **18%** DE MOINS QUE LES RÉMUNÉRATIONS MOYENNES DANS LE SECTEUR ÉCONOMIQUE PRIVÉ CLASSIQUE

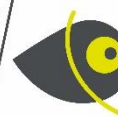
27,9 HEURES DURÉE HEBDOMADAIRE MOYENNE DE TRAVAIL

DÉPARTEMENT DU NORD : 650 COMMUNES / 20 INTERCOMMUNALITÉS / 2 595 536 HABITANTS



23 495 NOUVELLES ASSOCIATIONS EN 10 ANS
39 150 ASSOCIATIONS ACTIVES ET VIVANTES
15,0 ASSOCIATIONS ACTIVES POUR 1 000 HABITANTS

4 984 ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES
89 254 EMPLOIS SALARIÉS ASSOCIATIFS

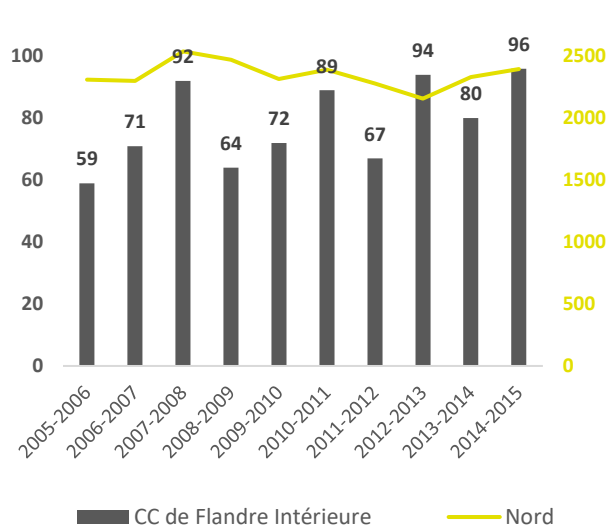


50 COMMUNES
101 093 HABITANTS

78,4 NOUVELLES ASSOCIATIONS/AN
1 430 ASSOCIATIONS ACTIVES

3 095 EMPLOIS SALARIÉS ASSOCIATIFS
201 ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

LES CRÉATIONS D'ASSOCIATIONS SUR LES 10 DERNIÈRES ANNÉES



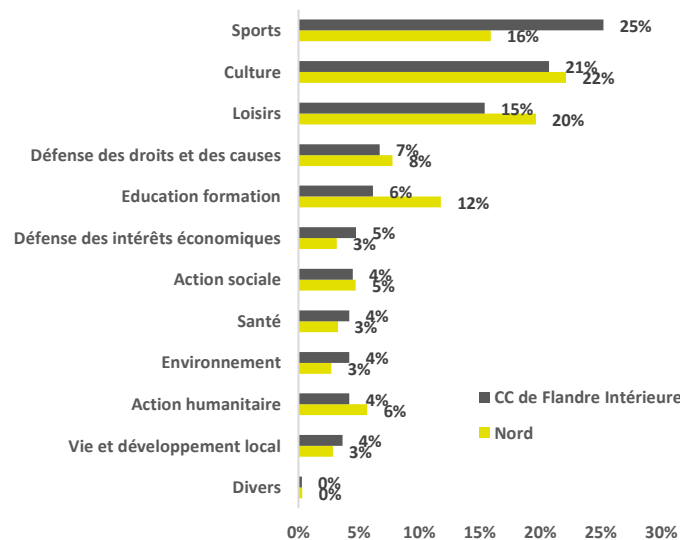
ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

201 ASSOCIATIONS EMPLOIENT DES SALARIÉS

= **4,0 %** DE L'ENSEMBLE DES ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES DU DÉPARTEMENT

= **7,7 %** DE L'ENSEMBLE DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

RÉPARTITION DES NOUVELLES ASSOCIATIONS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS



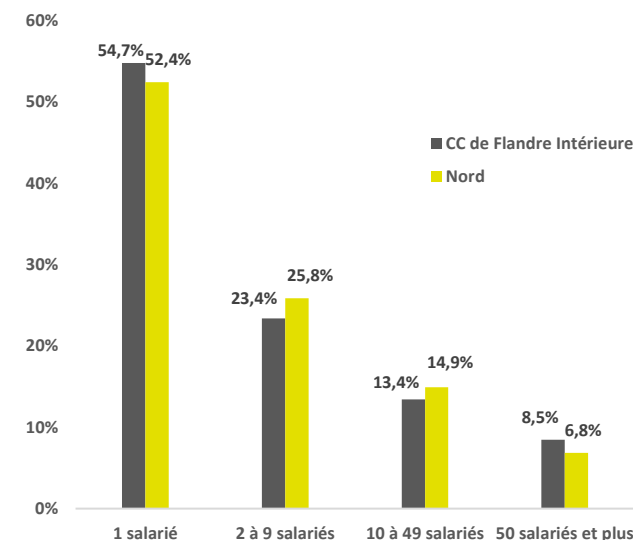
SALARIÉS ASSOCIATIFS

3 095 SALARIÉS SONT ENGAGÉS DANS LE SECTEUR ASSOCIATIF

= **12,2 %** DE L'ENSEMBLE DES SALARIÉS DU TERRITOIRE

= **2 425** POSTES EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN

LES ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES SELON LE NOMBRE DE SALARIÉS



CONDITIONS DE TRAVAIL

20 350€ DE RÉMUNÉRATIONS BRUTES MOYENNES PAR SALARIÉ

= **27%** DE MOINS QUE LES RÉMUNÉRATIONS MOYENNES DANS LE SECTEUR ÉCONOMIQUE PRIVÉ CLASSIQUE

27,4 HEURES DURÉE HEBDOMADAIRE MOYENNE DE TRAVAIL

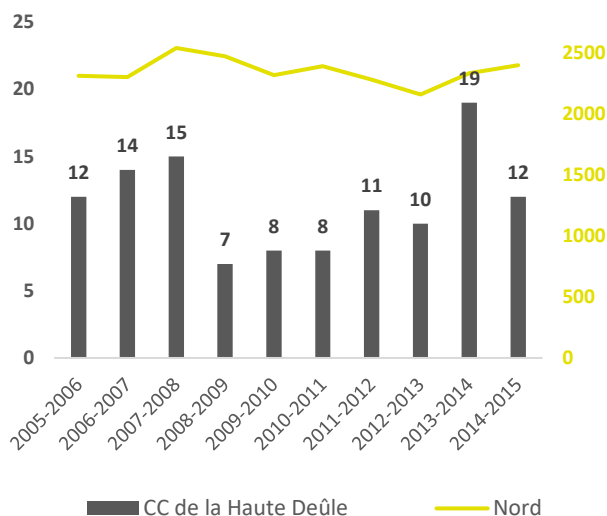


5 COMMUNES
24 074 HABITANTS

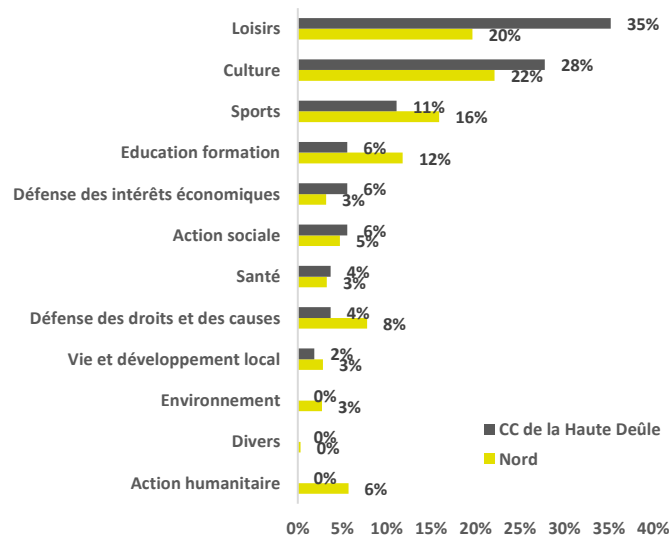
11,6 NOUVELLES ASSOCIATIONS/AN
215 ASSOCIATIONS ACTIVES

206 EMPLOIS SALARIÉS ASSOCIATIFS
30 ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

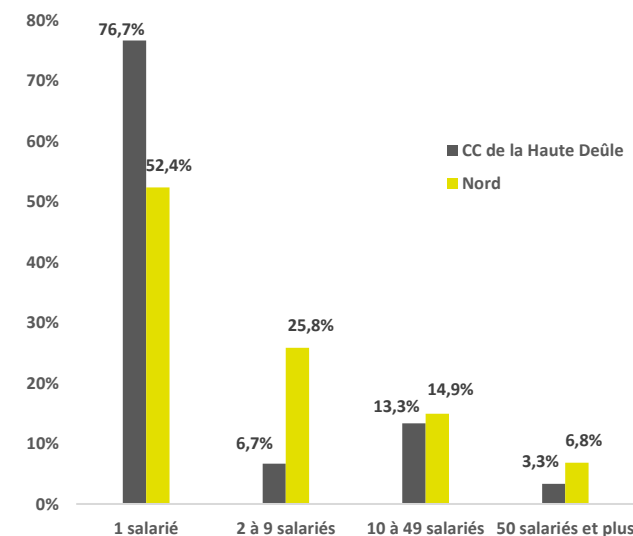
LES CRÉATIONS D'ASSOCIATIONS SUR LES 10 DERNIÈRES ANNÉES



RÉPARTITION DES NOUVELLES ASSOCIATIONS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS



LES ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES SELON LE NOMBRE DE SALARIÉS



ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

30 ASSOCIATIONS EMPLOIENT DES SALARIÉS

= **0,6 %** DE L'ENSEMBLE DES ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES DU DÉPARTEMENT

= **8,6 %** DE L'ENSEMBLE DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

SALARIÉS ASSOCIATIFS

206 SALARIÉS SONT ENGAGÉS DANS LE SECTEUR ASSOCIATIF

= **6,9 %** DE L'ENSEMBLE DES SALARIÉS DU TERRITOIRE

= **167** POSTES EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN

CONDITIONS DE TRAVAIL

18 900€ DE RÉMUNÉRATIONS BRUTES MOYENNES PAR SALARIÉ

= **26%** DE MOINS QUE LES RÉMUNÉRATIONS MOYENNES DANS LE SECTEUR ÉCONOMIQUE PRIVÉ CLASSIQUE

28,4 HEURES DURÉE HEBDOMADAIRE MOYENNE DE TRAVAIL



ASSOCIATIONS HAUTS DE FRANCE EN CHIFFRES - 2016

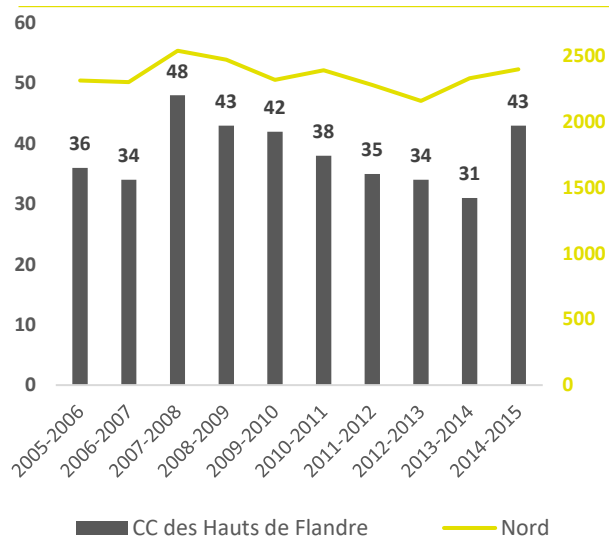
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES HAUTS DE FLANDRE

41 COMMUNES
54 037 HABITANTS

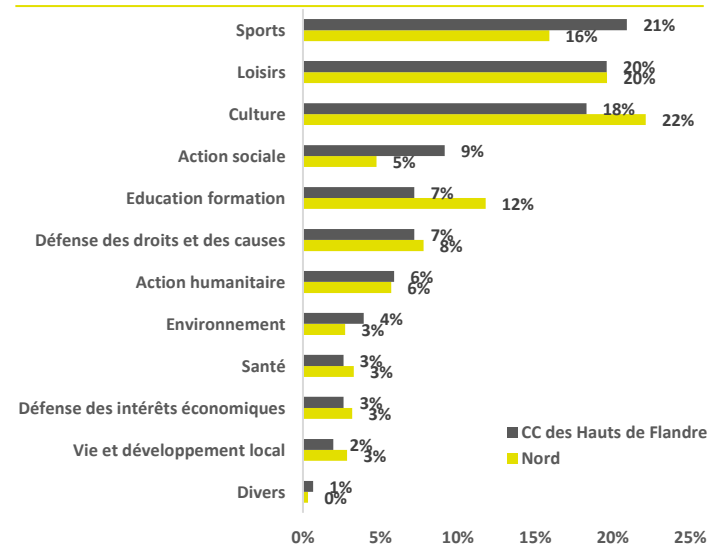
38,4 NOUVELLES ASSOCIATIONS/AN
680 ASSOCIATIONS ACTIVES

869 EMPLOIS SALARIÉS ASSOCIATIFS
93 ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

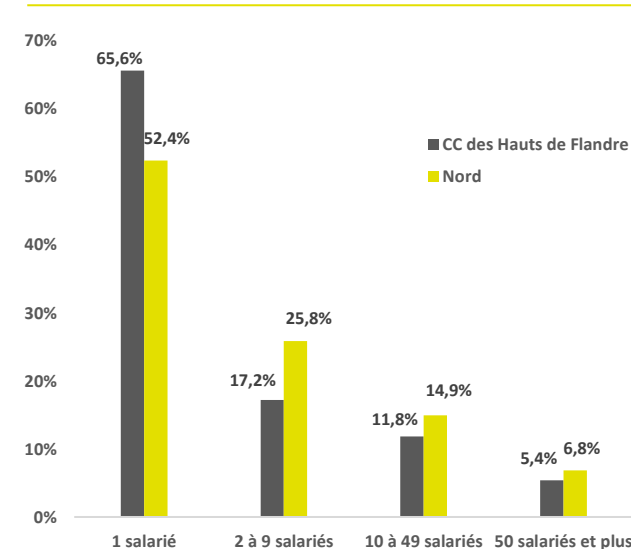
LES CRÉATIONS D'ASSOCIATIONS SUR LES 10 DERNIÈRES ANNÉES



RÉPARTITION DES NOUVELLES ASSOCIATIONS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS



LES ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES SELON LE NOMBRE DE SALARIÉS



ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

93 ASSOCIATIONS EMPLOIENT DES SALARIÉS

= **1,9%** DE L'ENSEMBLE DES ASSOCIATIONS
EMPLOYEUSES DU DÉPARTEMENT

= **7,2%** DE L'ENSEMBLE DES ENTREPRISES
DU TERRITOIRE

SALARIÉS ASSOCIATIFS

869 SALARIÉS SONT ENGAGÉS DANS
LE SECTEUR ASSOCIATIF

= **8,6%** DE L'ENSEMBLE DES SALARIÉS
DU TERRITOIRE

= **687** POSTES EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN

CONDITIONS DE TRAVAIL

20 650€ DE RÉMUNÉRATIONS BRUTES MOYENNES PAR
SALARIÉ

= **24%** DE MOINS QUE LES RÉMUNÉRATIONS MOYENNES
DANS LE SECTEUR ÉCONOMIQUE PRIVÉ CLASSIQUE

27,7 HEURES DURÉE HEBDOMADAIRE MOYENNE DE TRAVAIL

DÉPARTEMENT DU NORD : **650** COMMUNES / **20** INTERCOMMUNALITÉS / **2 595 536** HABITANTS



23 495 NOUVELLES ASSOCIATIONS EN 10 ANS
39 150 ASSOCIATIONS ACTIVES ET VIVANTES
15,0 ASSOCIATIONS ACTIVES POUR 1 000 HABITANTS

4 984 ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES
89 254 EMPLOIS SALARIÉS ASSOCIATIFS



ASSOCIATIONS HAUTS DE FRANCE EN CHIFFRES - 2016

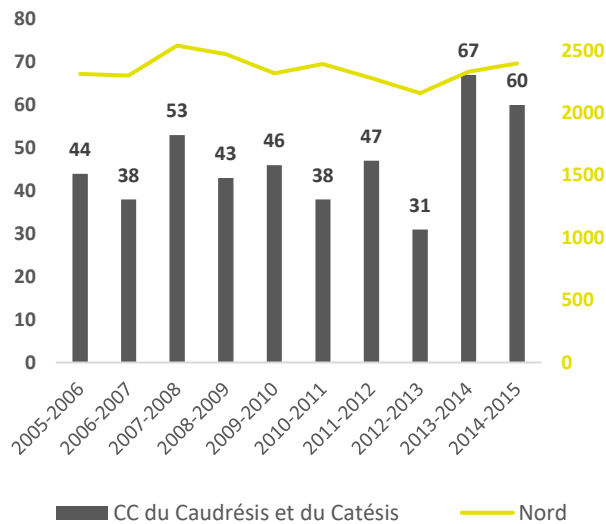
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CAUDRÉSIS ET DU CATÉSIS

46 COMMUNES
65 559 HABITANTS

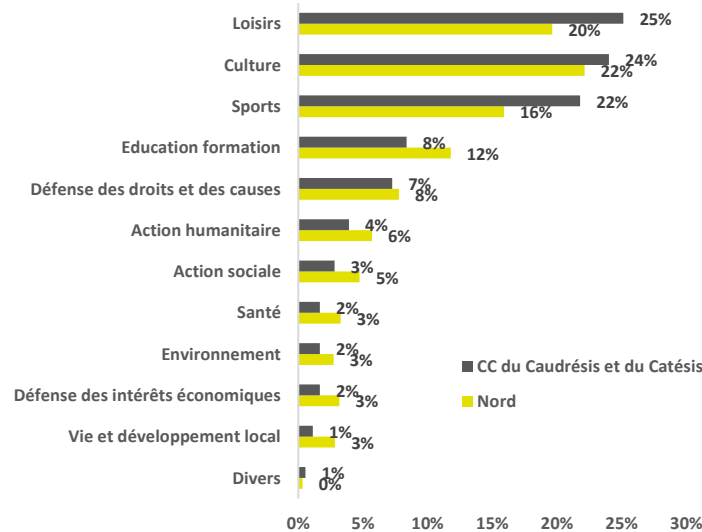
46,7 NOUVELLES ASSOCIATIONS/AN
740 ASSOCIATIONS ACTIVES

1 390 EMPLOIS SALARIÉS ASSOCIATIFS
88 ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

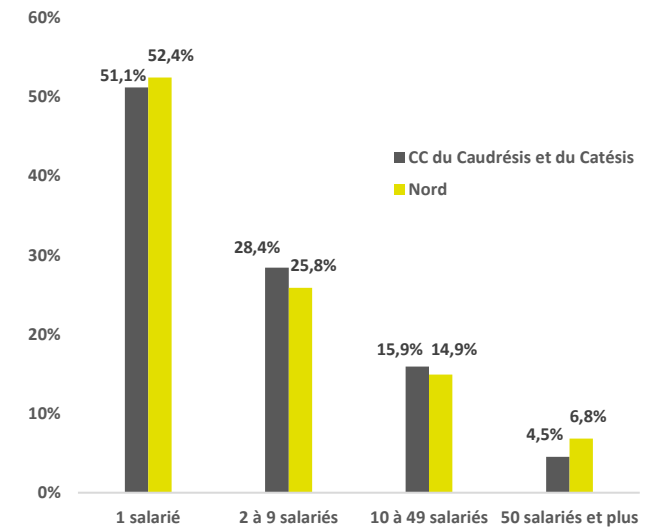
LES CRÉATIONS D'ASSOCIATIONS SUR LES 10 DERNIÈRES ANNÉES



RÉPARTITION DES NOUVELLES ASSOCIATIONS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS



LES ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES SELON LE NOMBRE DE SALARIÉS



ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

88 ASSOCIATIONS EMPLOIENT DES SALARIÉS

= **1,8 %** DE L'ENSEMBLE DES ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES DU DÉPARTEMENT

= **6,6 %** DE L'ENSEMBLE DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

SALARIÉS ASSOCIATIFS

1 390 SALARIÉS SONT ENGAGÉS DANS LE SECTEUR ASSOCIATIF

= **10,6 %** DE L'ENSEMBLE DES SALARIÉS DU TERRITOIRE

= **1 208** POSTES EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN

CONDITIONS DE TRAVAIL

19 950€ DE RÉMUNÉRATIONS BRUTES MOYENNES PAR SALARIÉ

= **29%** DE MOINS QUE LES RÉMUNÉRATIONS MOYENNES DANS LE SECTEUR ÉCONOMIQUE PRIVÉ CLASSIQUE

30,4 HEURES DURÉE HEBDOMADAIRE MOYENNE DE TRAVAIL





ASSOCIATIONS HAUTS DE FRANCE EN CHIFFRES - 2016

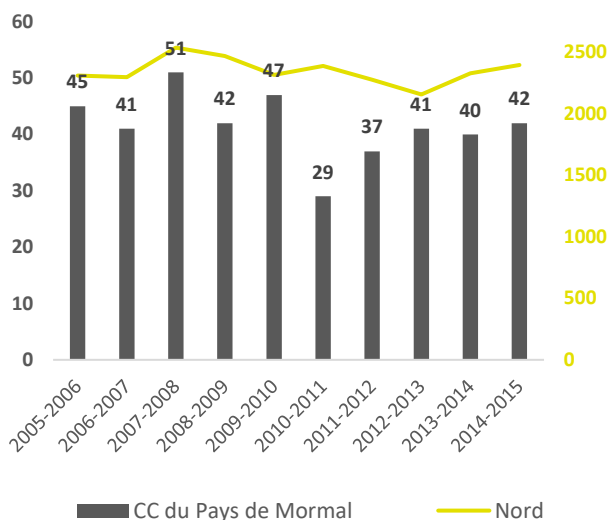
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MORMAL

53 COMMUNES
48 374 HABITANTS

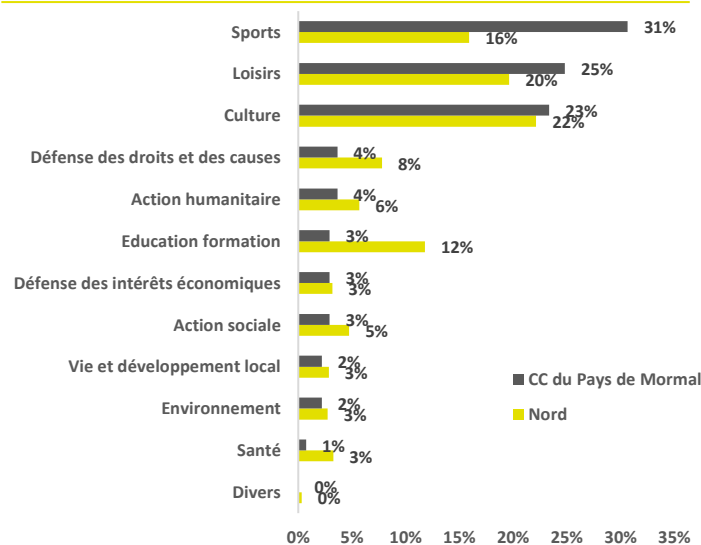
41,5 NOUVELLES ASSOCIATIONS/AN
600 ASSOCIATIONS ACTIVES

532 EMPLOIS SALARIÉS ASSOCIATIFS
63 ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

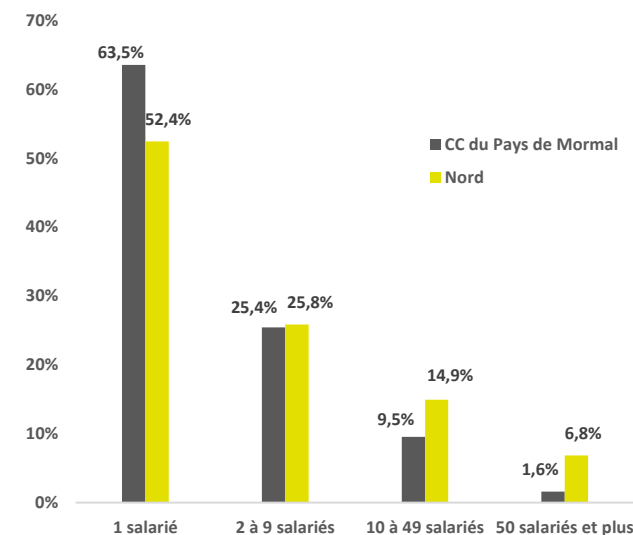
LES CRÉATIONS D'ASSOCIATIONS SUR LES 10 DERNIÈRES ANNÉES



RÉPARTITION DES NOUVELLES ASSOCIATIONS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS



LES ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES SELON LE NOMBRE DE SALARIÉS



ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

63 ASSOCIATIONS EMPLOIENT DES SALARIÉS

= **1,3 %** DE L'ENSEMBLE DES ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES DU DÉPARTEMENT

= **6,8 %** DE L'ENSEMBLE DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

SALARIÉS ASSOCIATIFS

532 SALARIÉS SONT ENGAGÉS DANS LE SECTEUR ASSOCIATIF

= **7,3 %** DE L'ENSEMBLE DES SALARIÉS DU TERRITOIRE

= **423** POSTES EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN

CONDITIONS DE TRAVAIL

17 950€ DE RÉMUNÉRATIONS BRUTES MOYENNES PAR SALARIÉ

= **28 %** DE MOINS QUE LES RÉMUNÉRATIONS MOYENNES DANS LE SECTEUR ÉCONOMIQUE PRIVÉ CLASSIQUE

27,8 HEURES DURÉE HEBDOMADAIRE MOYENNE DE TRAVAIL

DÉPARTEMENT DU NORD : 650 COMMUNES / 20 INTERCOMMUNALITÉS / 2 595 536 HABITANTS



23 495 NOUVELLES ASSOCIATIONS EN 10 ANS
39 150 ASSOCIATIONS ACTIVES ET VIVANTES
15,0 ASSOCIATIONS ACTIVES POUR 1 000 HABITANTS

4 984 ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES
89 254 EMPLOIS SALARIÉS ASSOCIATIFS



ASSOCIATIONS HAUTS DE FRANCE EN CHIFFRES - 2016

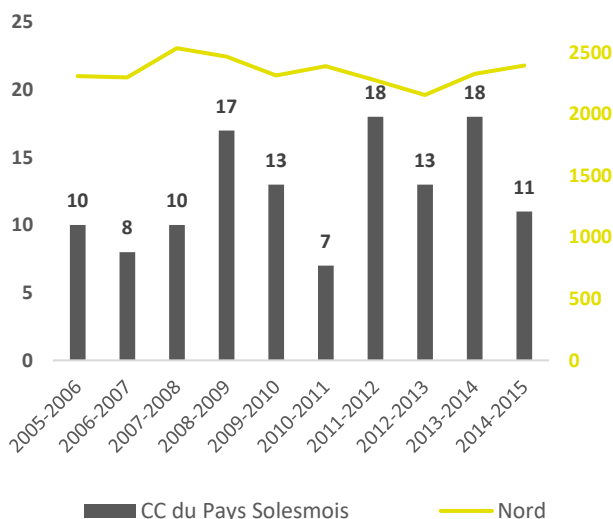
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS SOLESMOIS

15 COMMUNES
14 906 HABITANTS

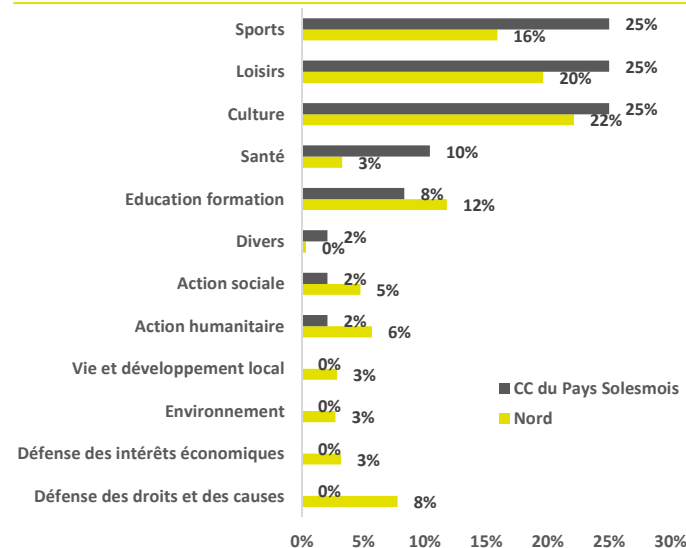
12,5 NOUVELLES ASSOCIATIONS/AN
155 ASSOCIATIONS ACTIVES

224 EMPLOIS SALARIÉS ASSOCIATIFS
11 ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

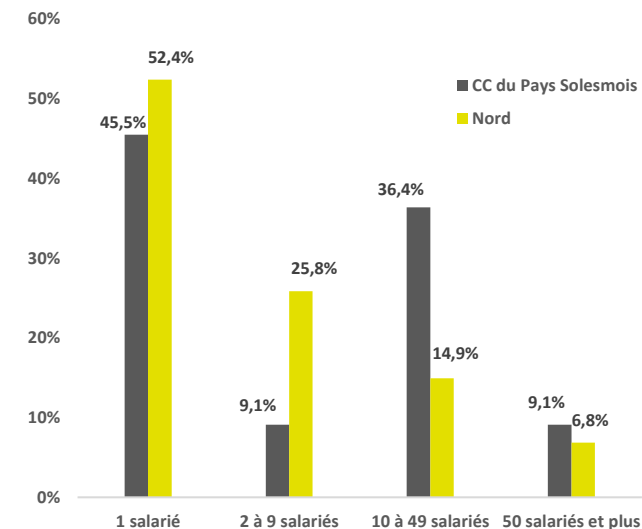
LES CRÉATIONS D'ASSOCIATIONS SUR LES 10 DERNIÈRES ANNÉES



RÉPARTITION DES NOUVELLES ASSOCIATIONS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS



LES ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES SELON LE NOMBRE DE SALARIÉS



ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

11 ASSOCIATIONS EMPLOIENT DES SALARIÉS

= **0,2 %** DE L'ENSEMBLE DES ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES DU DÉPARTEMENT

= **3,8 %** DE L'ENSEMBLE DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

SALARIÉS ASSOCIATIFS

224 SALARIÉS SONT ENGAGÉS DANS LE SECTEUR ASSOCIATIF

= **10,5%** DE L'ENSEMBLE DES SALARIÉS DU TERRITOIRE

= **202** POSTES EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN

CONDITIONS DE TRAVAIL

26 000€ DE RÉMUNÉRATIONS BRUTES MOYENNES PAR SALARIÉ

= **5%** DE PLUS QUE LES RÉMUNÉRATIONS MOYENNES DANS LE SECTEUR ÉCONOMIQUE PRIVÉ CLASSIQUE

31,6 HEURES DURÉE HEBDOMADAIRE MOYENNE DE TRAVAIL

DÉPARTEMENT DU NORD : 650 COMMUNES / 20 INTERCOMMUNALITÉS / 2 595 536 HABITANTS



23 495 NOUVELLES ASSOCIATIONS EN 10 ANS
39 150 ASSOCIATIONS ACTIVES ET VIVANTES
15,0 ASSOCIATIONS ACTIVES POUR 1 000 HABITANTS

4 984 ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES
89 254 EMPLOIS SALARIÉS ASSOCIATIFS



ASSOCIATIONS HAUTS DE FRANCE EN CHIFFRES - 2016

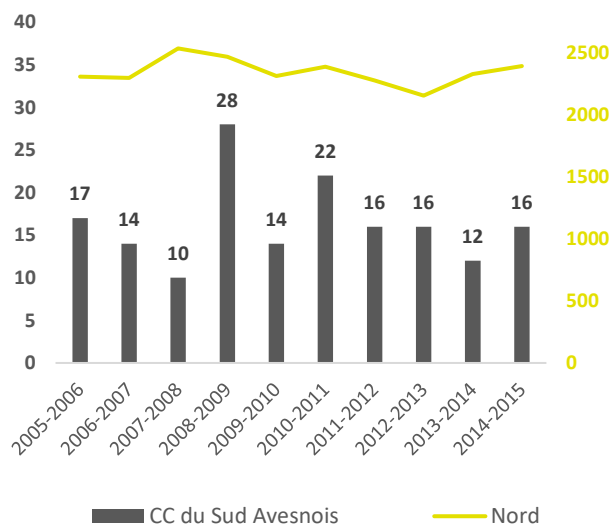
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD AVESNOIS

12 COMMUNES
26 452 HABITANTS

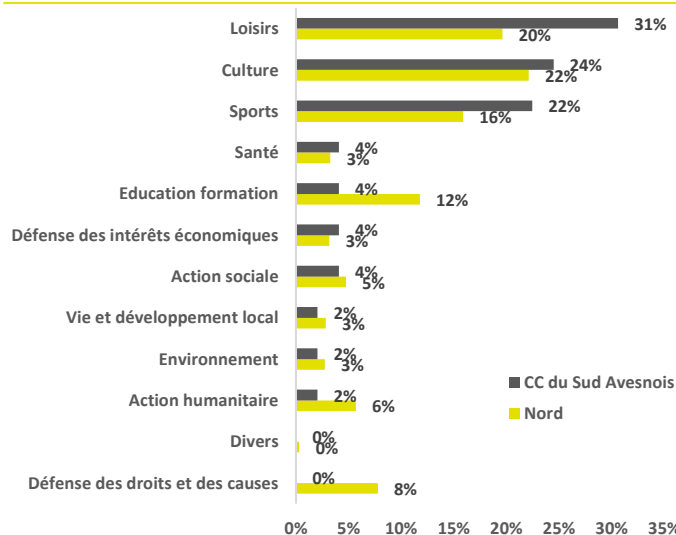
16,5 NOUVELLES ASSOCIATIONS/AN
275 ASSOCIATIONS ACTIVES

1 234 EMPLOIS SALARIÉS ASSOCIATIFS
35 ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

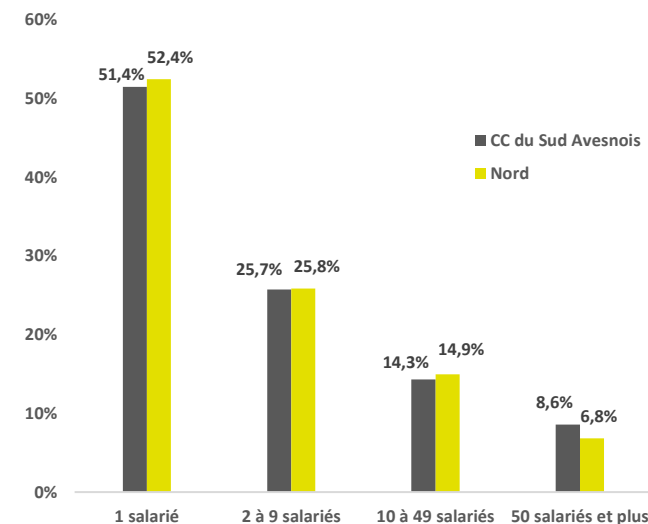
LES CRÉATIONS D'ASSOCIATIONS SUR LES 10 DERNIÈRES ANNÉES



RÉPARTITION DES NOUVELLES ASSOCIATIONS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS



LES ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES SELON LE NOMBRE DE SALARIÉS



ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

35 ASSOCIATIONS EMPLOIENT DES SALARIÉS

= **0,7 %** DE L'ENSEMBLE DES ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES DU DÉPARTEMENT

= **8,5 %** DE L'ENSEMBLE DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

SALARIÉS ASSOCIATIFS

1 234 SALARIÉS SONT ENGAGÉS DANS LE SECTEUR ASSOCIATIF

= **10,6 %** DE L'ENSEMBLE DES SALARIÉS DU TERRITOIRE

= **1 017** POSTES EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN

CONDITIONS DE TRAVAIL

19 550€ DE RÉMUNÉRATIONS BRUTES MOYENNES PAR SALARIÉ

= **17%** DE MOINS QUE LES RÉMUNÉRATIONS MOYENNES DANS LE SECTEUR ÉCONOMIQUE PRIVÉ CLASSIQUE

28,8 HEURES DURÉE HEBDOMADAIRE MOYENNE DE TRAVAIL

DÉPARTEMENT DU NORD : 650 COMMUNES / 20 INTERCOMMUNALITÉS / 2 595 536 HABITANTS



23 495 NOUVELLES ASSOCIATIONS EN 10 ANS
39 150 ASSOCIATIONS ACTIVES ET VIVANTES
15,0 ASSOCIATIONS ACTIVES POUR 1 000 HABITANTS

4 984 ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES
89 254 EMPLOIS SALARIÉS ASSOCIATIFS

ASSOCIATIONS HAUTS DE FRANCE EN CHIFFRES - 2016

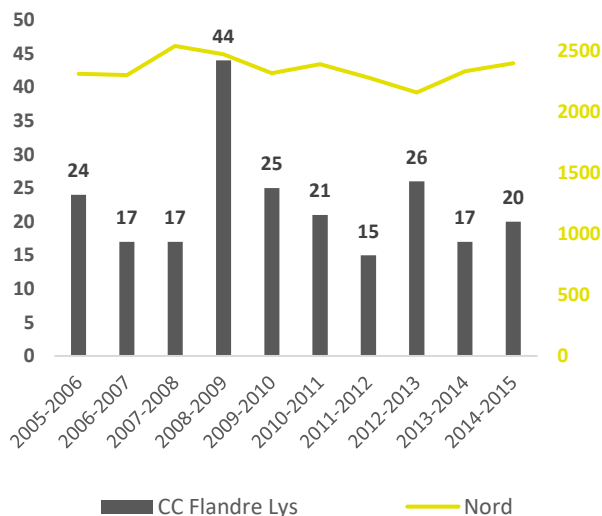
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

8 COMMUNES
39 104 HABITANTS

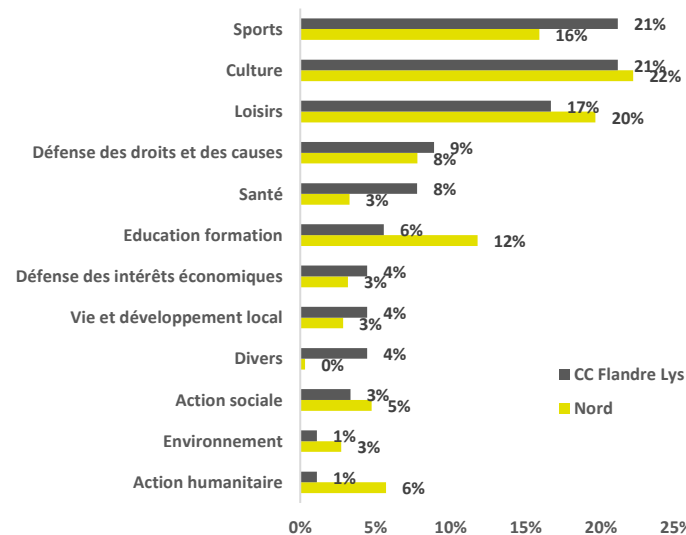
22,6 NOUVELLES ASSOCIATIONS/AN
415 ASSOCIATIONS ACTIVES

815 EMPLOIS SALARIÉS ASSOCIATIFS
59 ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

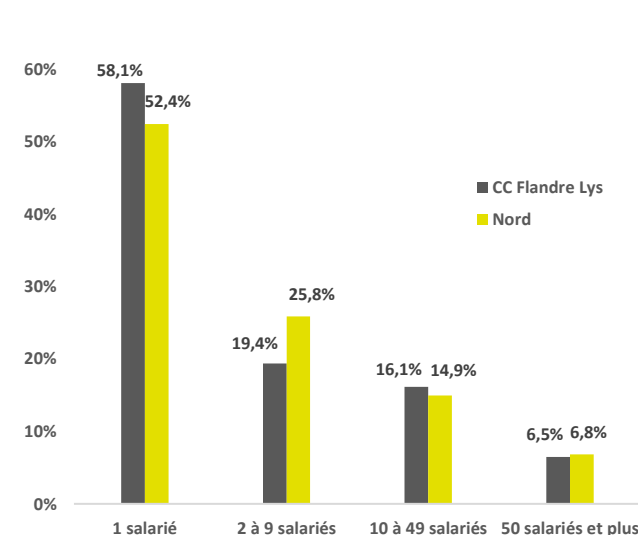
LES CRÉATIONS D'ASSOCIATIONS SUR LES 10 DERNIÈRES ANNÉES



RÉPARTITION DES NOUVELLES ASSOCIATIONS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS



LES ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES SELON LE NOMBRE DE SALARIÉS



ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

59 ASSOCIATIONS EMPLOIENT DES SALARIÉS

= **1,2 %** DE L'ENSEMBLE DES ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES DU DÉPARTEMENT

= **7,8 %** DE L'ENSEMBLE DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

SALARIÉS ASSOCIATIFS

815 SALARIÉS SONT ENGAGÉS DANS LE SECTEUR ASSOCIATIF

= **11,2 %** DE L'ENSEMBLE DES SALARIÉS DU TERRITOIRE

= **680** POSTES EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN

CONDITIONS DE TRAVAIL

23 000€ DE RÉMUNÉRATIONS BRUTES MOYENNES PAR SALARIÉ

= **33%** DE MOINS QUE LES RÉMUNÉRATIONS MOYENNES DANS LE SECTEUR ÉCONOMIQUE PRIVÉ CLASSIQUE

29,2 HEURES DURÉE HEBDOMADAIRE MOYENNE DE TRAVAIL





ASSOCIATIONS HAUTS DE FRANCE EN CHIFFRES - 2016

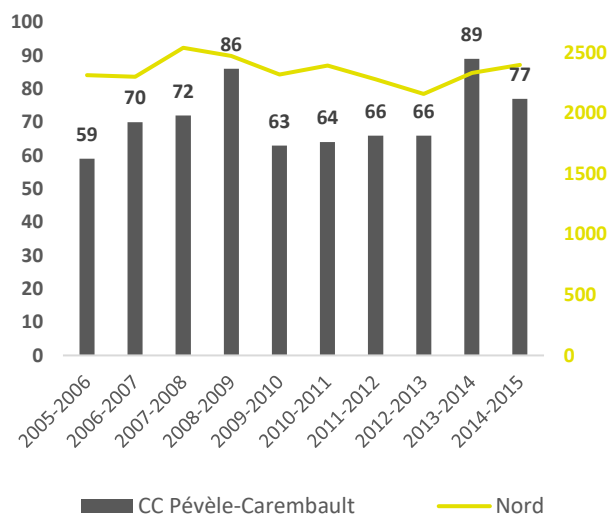
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PÉVÈLE-CAREMBAULT

38 COMMUNES
92 488 HABITANTS

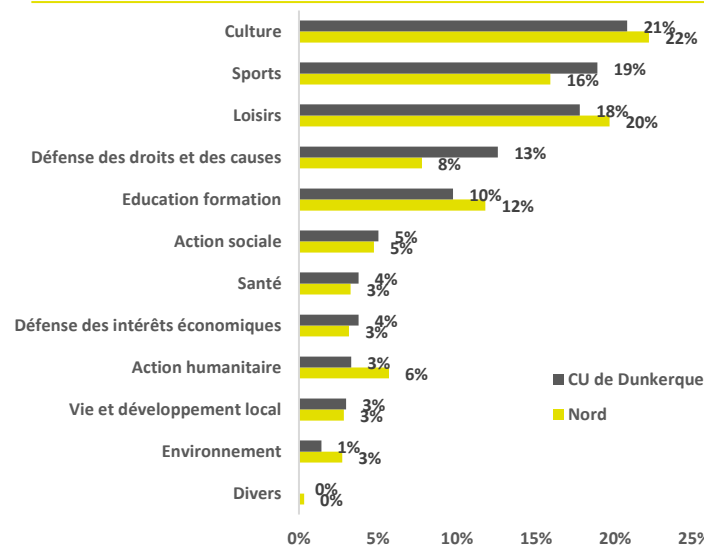
71,2 NOUVELLES ASSOCIATIONS/AN
1 250 ASSOCIATIONS ACTIVES

2 332 EMPLOIS SALARIÉS ASSOCIATIFS
169 ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

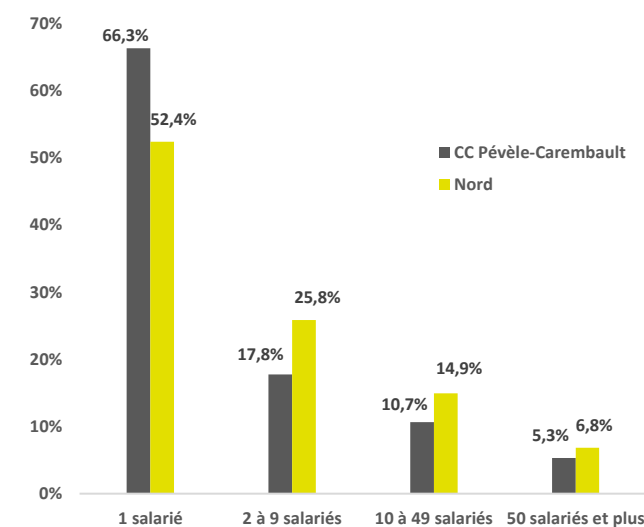
LES CRÉATIONS D'ASSOCIATIONS SUR LES 10 DERNIÈRES ANNÉES



RÉPARTITION DES NOUVELLES ASSOCIATIONS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS



LES ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES SELON LE NOMBRE DE SALARIÉS



ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

169 ASSOCIATIONS EMPLOIENT DES SALARIÉS

= **3,4 %** DE L'ENSEMBLE DES ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES DU DÉPARTEMENT

= **8,5 %** DE L'ENSEMBLE DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

SALARIÉS ASSOCIATIFS

2 332 SALARIÉS SONT ENGAGÉS DANS LE SECTEUR ASSOCIATIF

= **11,1 %** DE L'ENSEMBLE DES SALARIÉS DU TERRITOIRE

= **1 837** POSTES EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN

CONDITIONS DE TRAVAIL

21 750€ DE RÉMUNÉRATIONS BRUTES MOYENNES PAR SALARIÉ

= **24 %** DE MOINS QUE LES RÉMUNÉRATIONS MOYENNES DANS LE SECTEUR ÉCONOMIQUE PRIVÉ CLASSIQUE

27,6 HEURES DURÉE HEBDOMADAIRE MOYENNE DE TRAVAIL

DÉPARTEMENT DU NORD : 650 COMMUNES / 20 INTERCOMMUNALITÉS / 2 595 536 HABITANTS



23 495 NOUVELLES ASSOCIATIONS EN 10 ANS
39 150 ASSOCIATIONS ACTIVES ET VIVANTES
15,0 ASSOCIATIONS ACTIVES POUR 1 000 HABITANTS

4 984 ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES
89 254 EMPLOIS SALARIÉS ASSOCIATIFS

ASSOCIATIONS HAUTS DE FRANCE EN CHIFFRES - 2016

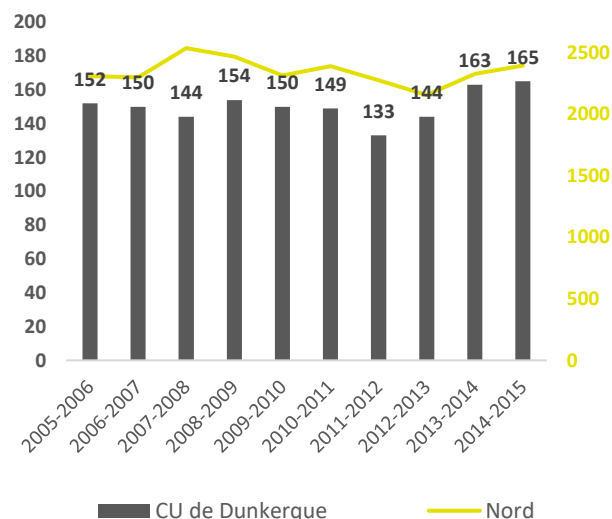
COMMUNAUTÉ URBAINE DE DUNKERQUE

18 COMMUNES
198 814 HABITANTS

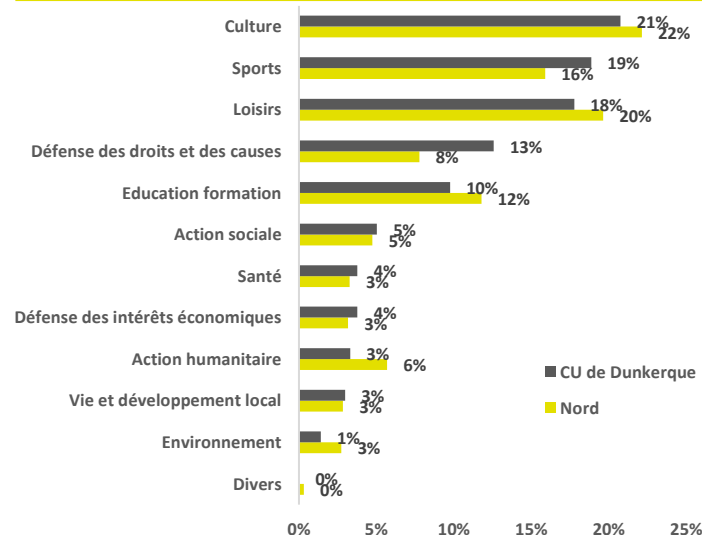
150,4 NOUVELLES ASSOCIATIONS/AN
2 725 ASSOCIATIONS ACTIVES

9 112 EMPLOIS SALARIÉS ASSOCIATIFS
380 ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

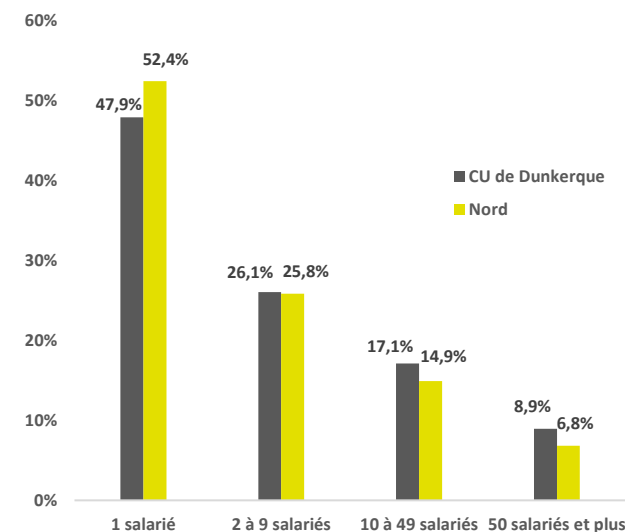
LES CRÉATIONS D'ASSOCIATIONS SUR LES 10 DERNIÈRES ANNÉES



RÉPARTITION DES NOUVELLES ASSOCIATIONS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS



LES ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES SELON LE NOMBRE DE SALARIÉS



ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

380 ASSOCIATIONS EMPLOIENT DES SALARIÉS

= **7,6%** DE L'ENSEMBLE DES ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES DU DÉPARTEMENT

= **10,1%** DE L'ENSEMBLE DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

SALARIÉS ASSOCIATIFS

9 112 SALARIÉS SONT ENGAGÉS DANS LE SECTEUR ASSOCIATIF

= **12,3%** DE L'ENSEMBLE DES SALARIÉS DU TERRITOIRE

= **7 615** POSTES EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN

CONDITIONS DE TRAVAIL

22 250€ DE RÉMUNÉRATIONS BRUTES MOYENNES PAR SALARIÉ

= **33%** DE MOINS QUE LES RÉMUNÉRATIONS MOYENNES DANS LE SECTEUR ÉCONOMIQUE PRIVÉ CLASSIQUE

29,2 HEURES DURÉE HEBDOMADAIRE MOYENNE DE TRAVAIL

DÉPARTEMENT DU NORD : 650 COMMUNES / 20 INTERCOMMUNALITÉS / 2 595 536 HABITANTS



23 495 NOUVELLES ASSOCIATIONS EN 10 ANS
39 150 ASSOCIATIONS ACTIVES ET VIVANTES
15,0 ASSOCIATIONS ACTIVES POUR 1 000 HABITANTS

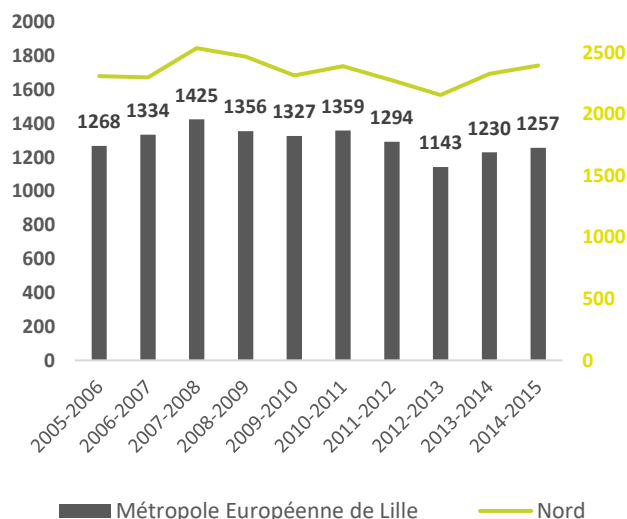
4 984 ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES
89 254 EMPLOIS SALARIÉS ASSOCIATIFS

90 COMMUNES
1 134 997 HABITANTS

1299,3 NOUVELLES ASSOCIATIONS/AN
21 600 ASSOCIATIONS ACTIVES

46 960 EMPLOIS SALARIÉS ASSOCIATIFS
2 743 ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

LES CRÉATIONS D'ASSOCIATIONS SUR LES 10 DERNIÈRES ANNÉES



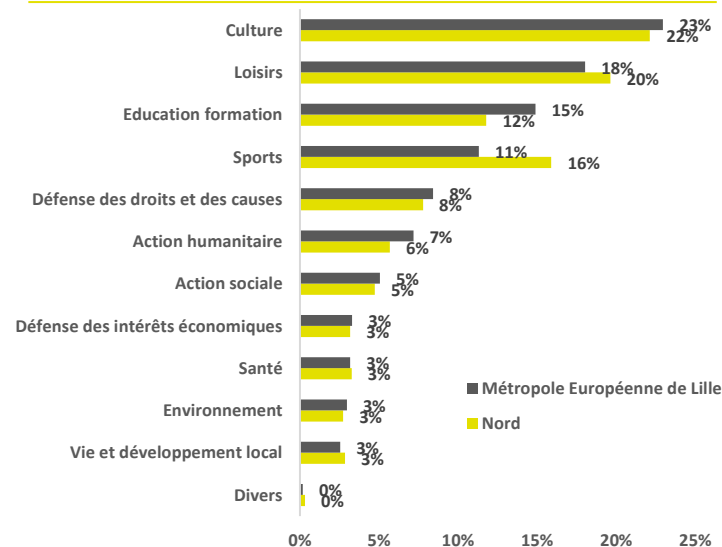
ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

2727 ASSOCIATIONS EMPLOIENT DES SALARIÉS

= **54,4 %** DE L'ENSEMBLE DES ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES DU DÉPARTEMENT

= **10,7 %** DE L'ENSEMBLE DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

RÉPARTITION DES NOUVELLES ASSOCIATIONS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS



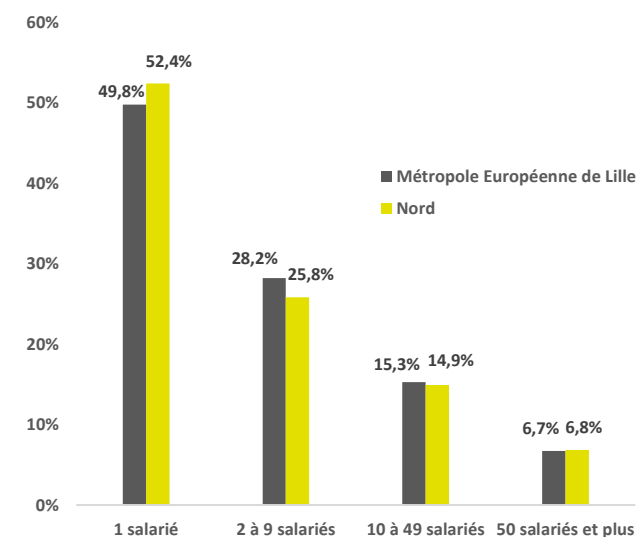
SALARIÉS ASSOCIATIFS

46 147 SALARIÉS SONT ENGAGÉS DANS LE SECTEUR ASSOCIATIF

= **9,4%** DE L'ENSEMBLE DES SALARIÉS DU TERRITOIRE

= **37 960** POSTES EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN

LES ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES SELON LE NOMBRE DE SALARIÉS



CONDITIONS DE TRAVAIL

24 350€ DE RÉMUNÉRATIONS BRUTES MOYENNES PAR SALARIÉ

= **24%** DE MOINS QUE LES RÉMUNÉRATIONS MOYENNES DANS LE SECTEUR ÉCONOMIQUE PRIVÉ CLASSIQUE

28,8 HEURES DURÉE HEBDOMADAIRE MOYENNE DE TRAVAIL

DÉPARTEMENT DU NORD : **650** COMMUNES / **20** INTERCOMMUNALITÉS / **2 595 536** HABITANTS



23 495 NOUVELLES ASSOCIATIONS EN 10 ANS
39 150 ASSOCIATIONS ACTIVES ET VIVANTES
15,0 ASSOCIATIONS ACTIVES POUR 1 000 HABITANTS

4 984 ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES
89 254 EMPLOIS SALARIÉS ASSOCIATIFS

Le présent document est issu du travail collaboratif de structures associatives regroupées au sein de l'Observatoire Régional de la Vie Associative. Cette démarche est le fruit d'un traitement de données statistiques publiques déjà existantes – Données INSEE Clap et DADS – ou construites pour les besoins de l'enquête à partir des informations du Journal Officiel – accessibles à tous.

La diffusion et l'usage des données pour des œuvres dérivées sont gratuits et accessibles à tous mais soumis aux règles des Creative Commons suivantes :

Attribution + Pas d'Utilisation Commerciale + Partage dans les mêmes conditions (BY NC SA) : Le titulaire des droits autorise l'exploitation de l'œuvre originale à des fins non commerciales, ainsi que la création d'œuvres dérivées, à condition qu'elles soient distribuées sous une licence identique à celle qui régit l'œuvre originale.



La licence choisie est matérialisée par les vignettes ci-dessus, qui devront figurer sur les œuvres dérivées produites par des personnes ayant souhaité faire usage des éléments figurant dans le document.